

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
SOCIAL	06	TRANSPORT	07	ADMINISTRATION	11
ECONOMIE	01	RURAL	04	ENERGIE	03

N° 2434

16 Novembre 2021

16 November 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°5 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°5APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	06 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°06 DU 16 AVRIL 2021 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	n°0163/AONO/CRCE/CIPM/2021 du 14 septembre 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO -PRESSE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N° 043/D/CRCE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 043/D/CRCE/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0163/AONO/CRCE/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021, RELATIF A LA FOURNITURE DES ENGENS DE GENIE CIVIL POUR LE CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	253/AONO/CRCE/CIPM/2021 DU 24/10/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°373 AD/CRCE/CIPM/2021 DU_12/11/2021 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°253/AONO/CRCE/CIPM/2021 DU 24/10/2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

6	Reference	07 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°07 DU 16 AVRIL 2021 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N0 07/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021POUR L'ELECTRIFICATION MONOPHASEE DU VILLAGE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference	N°368/C/CRCE/SG/AAD/DJ/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINs DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

8	Reference	062 /SNI/DG/DEC/DECA/ECP1 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°058 /AOIO/SNI/CIPM/21RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INTÉGRÉE À NTUI DANS LA RÉGION DU CENTRE CAMEROUN D'UNE PART, DE CULTURE DE MAÏS ET DE SEMENCES AMÉLIORÉES, ET D'AUTRE PART, DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE GRITZ, DE FARINE DE MAÏS ET AUTRES POTENTIELS PRODUITS DÉRIVÉS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

9	Reference	013/D/MINDDEL/NWR/ND/BSDB/BC72021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 013/D/MINDDEL/NWR/ND/BSDB/BC72021 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDERS RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 12/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2021 OF 20/04/2021 FOR THE FIRST PHASE OPENING OF A3.5KM ROAD FROM BAFANJI PALACE ENTRANCE TO CATHOLIC SCHOOL BAFANJI (THROUGH MBAKVVA AND NJATANG QUARTERS) IN BAFANJI VILLAGE, BALIKUMBAT SUBDIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	2124:21/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°2124:21/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 104/ AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 20/08/2021 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

11	Reference	004/C/MINDDEVEL/NWR/ND/BSDB/BC/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/MINDDEVEL/NWR/ND/BSDB/BC/2021 OF 02/03/2021 BEARING ON THE PUBLICATION OF RESULTS OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/MINDDEVEL/BC/ BCITB / 2021 OF 20TH JANUARY 2021, FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GNS MBANTIBALIKUMBAT VILLAGE, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	N°368/C/CRCE/SG/AAD/DJ/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINs DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	002/C/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 05 NOVEMBRE 2021 PORTANT INFRUCTUEUX DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	n°0163/AONO/CRCE/CIPM/2021 du 14 septembre 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO -PRESSE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N°368/C/CRCE/SG/AAD/DJ/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINs DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	00007452/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00007452/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 104/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 20/08/2021 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

17	Reference	011/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU 05/11/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 011/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU 05 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) UGP-MINEE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N°368/C/CRCE/SG/AAD/DJ/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINES DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGD/CIPM/2021 DU 31 AOUT 2021 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITÉ DE LA MORGUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	09/D/MINDEL/NWR/ND/BS/BC/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 09/MINDEL/NWR/ND/BS/BC/2021 OF 02/03/2021 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDERS RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/MINDDEVEL/BC/ BCITB / 2021 OF 20TH JANUARY 2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A VACCINATION CRUSH AND AN OFFICE AT WAPU IN BALIKUMBAT VILLAGE INBALIKUMBAT SUB DIVISION NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N° 038/D/CRCE/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 038/D/CRCE/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004810/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE5/AWM DU 25 OCTOBRE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	38/LIFIDEP/STB/140C/01 Lire
	Titre/objet	DECISION NO.38/LIFIDEP/STB/14DC/01 OF 12/11/21 DECLARING UNSUCCESSFUL BID N° 44/ICB/LIFIDEP/STB/2020 OF 12/1/2021 FOR THE DESIGN, SUPPLY AN DINSTALLATION OF PLANT,MACHINERY AND EQUIPMENT FOR THREE MILK PROCESSING PLANTSAND MILK COLLECTION POINTS INTWO (02) LOTS TO THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP),
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	014/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 014/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021 DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES DE 02 CELLULES A MBIRIM DANS LA COMMUNE DE TIBATI.FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE TIBATI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-12-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	32/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09/11/ 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET : CONSULTATION N° 32/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOV 2021 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1).FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BANYO, EXERCICE : 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-12-2021

25	Reference	08/AONO/C-DIBANG/CIPM /2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-DIBANG/CIPM /2021 DU 04/11/2021EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS DÉFINITIFS SUR L'AXE BIBAYA-DIKONOP DANS LA COMMUNE DE DIBANG, PROGRAMME ANNUEL 2021.FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2021

26	Reference	00007452/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00007452/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 104/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 20/08/2021 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

27	Reference	062 /SNI/DG/DEC/DECA/ECP1 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°058 /AOIO/SNI/CIPM/21RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INTÉGRÉE À NTUI DANS LA RÉGION DU CENTRE CAMEROUN D'UNE PART, DE CULTURE DE MAÏS ET DE SEMENCES AMÉLIORÉES, ET D'AUTRE PART, DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE GRITZ, DE FARINE DE MAÏS ET AUTRES POTENTIELS PRODUITS DÉRIVÉS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

28	Reference	31/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 09/11/21 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET : CONSULTATION N° 31/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 09 NOVEMBRE 2021RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ÉLABORATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BANYO, EXERCICE : 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [014/AONO/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-12-2021

30

Reference [027/AONO/FEICOM/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 027/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 15/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DU FEICOM EN DEUX LOTS AU TITRE DES EXERCICES 2021 ET SUIVANT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-12-2021

31

Reference [009/AONO/APME/DG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21-0009 /AONO/APME/DG/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-07-2021

32

Reference [013/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021 TRAVAUX DE MATERIALISATION DE PISTES A BETAIL TIBATI-GONGONTOUA (30KM) DANS LA COMMUNE DE TIBATI. FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE TIBATI

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 07-12-2021

33

Reference [022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGD/CIPM/2021 DU 31 AOUT 2021 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITÉ DE LA MORGUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

34

Reference [00007451/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°00007451/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 105/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 07/08/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE MARITIME CHARGÉ D'ASSURER LA MAITRISE D'OEUVRE DU PROJET D'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference 06/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE. N°06/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MATOL-BEDA, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP MINADER), EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 55 30 393 01 641120 2250 921 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION SUS-INDIQUÉS. Autres Infrastructures 08-10-2021
-----------	---	--

36	Reference 009/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE ENOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE SUIVI PARTICIPATIF DU BIPCRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 Services et Prestations Intellectuelles 30-11-2021
-----------	--	---

37	Reference 23/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09/11/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1). FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BANYO, EXERCICE : 2021 Services et Prestations Intellectuelles 09-12-2021
-----------	--	--

38	Reference 015/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 015/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021 REALISATION D'UN (01) FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7IN, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI : LOT 1 : BARO DE LOT 2 : TONGO FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE TIBATI Services et Prestations Intellectuelles 07-12-2021
-----------	--	--

39	Reference 002/AMI/DG/SOHLI/2021 DU 16/11/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AMI/DG/SOHLI/2021 DU 16/11/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE POUR LES TRAVAUX D'ASSISTANCE COMPTABLE, L'AUDIT ET LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI) Services et Prestations Intellectuelles 19-11-2021
-----------	--	--

RESUME DES CONSULTATIONS

40	<p>Reference ° 0642 /L/MINEPIA/PRODEL/CSPM/SC/2021 Lire</p> <p>Titre/objet A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 22 OCTOBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET A LA DISTRIBUTION EN TROIS (03) LOTS DES GENITEURS (VOLAILLES, PETITS RUMINANTS, PORCS) ET RUCHE DANS LA POURSUITE DE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D'ACTIONS EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES BAKAS DANS LES DEPARTEMENTS DE LA BOUMBA ET NGOKO, KADEY ET HAUT-NYONG, REGION DE L'EST DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

41	<p>Reference 06/DC/C. NGANHA/CIPM/2021 DU 11/11/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 06/DC/C. NGANHA/CIPM/2021 DU 11 NOVEMBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGAN'HA, PROGRAMME ANNUEL 2021 (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021RN20: NGAOUNDERE -TOLBORO - FRONTIERE TCHAD, DU PK 4+200 AU PK 60+200 (S6,00KM)</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 02-12-2021</p>
-----------	---

42	<p>Reference 38/LIFIDEP/STB/140C/01 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION NO.38/LIFIDEP/STB/14DC/01 OF 12/11/21 DECLARING UNSUCCESSFUL BID N° 44/ICB/LIFIDEP/STB/2020 OF 12/1/2021 FOR THE DESIGN, SUPPLY AN DINSTALLATION OF PLANT,MACHINERY AND EQUIPMENT FOR THREE MILK PROCESSING PLANTSAND MILK COLLECTION POINTS INTWO (02) LOTS TO THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP),</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

43	<p>Reference 181 /SNI/DG/DEC/DECA/ECP1 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°058 /AOIO/SNI/CIPM/21RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INTÉGRÉE À NTUI DANS LA RÉGION DU CENTRE CAMEROUN D'UNE PART, DE CULTURE DE MAÏS ET DE SEMENCES AMÉLIORÉES, ET D'AUTRE PART, DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE GRITZ, DE FARINE DE MAÏS ET AUTRES POTENTIELS PRODUITS DÉRIVÉS</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference 105/AONO/ PAD/CIPM-ICAE/2021 du 07/08/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°2123:21/DAG/DG/PAD DU09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 105/AONO/ PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 07/08/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE MARITIME CHARGÉ D'ASSURER LA MAITRISE D'OEUVRE DU PROJET D'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference 035/D/CRCE/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 Lire Titre/objet DECISION N° 035/D/CRCE/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGIN DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

46	Reference 022/D/HGD/DG/SMP/2021 Lire Titre/objet DECISION N°022/D/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGD/CIPM/2021 DU 31 AOUT 2021 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITÉ DE LA MORGUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 107/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 107/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 10/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DU POSTE DE TRANSFORMATION EX-OMEGA AU PORT AUTONOME DE DOUALA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-12-2021
-----------	--

48	Reference 014/AONO/CN-4ème RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 04/11/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET FLOCAGE DE VINGT-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT (27 768) CHASUBLES EN TROIS (03) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 29-11-2021
-----------	---

49	Reference 011/AONO/CN-4ème RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 19 OCTOBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 7 413 BOITES A PHARMACIE EN QUATRE (04) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 12-11-2021
-----------	--

50	Reference 05 Lire Titre/objet ADDITIF N°05 DU 16 AVRIL 2021 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOM/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE REHABILITATION DU TROCON DE ROUTE CARREFOUR MBOCK-MAXIM (2,2KM), BRETELLE SONG BAYI, CENTRE MAMBINE-DIKOA (2KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---



HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°5APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 10 Novembre 2021 à 12h00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 du 13 septembre 2021 pour la fourniture d'un (01) véhicule station wagon 4x4 à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 26 Novembre 2021 à 12h00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 du 13 septembre 2021 pour la fourniture d'un (01) véhicule station wagon 4x4 à l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et financières aura lieu le 10 Novembre 2021 à 13h00min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et financières aura lieu le 26 Novembre 2021 à 13h00min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MATOMB

ADDITIF N°06 DU 16 AVRIL 2021 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million six cent mille (1 600 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, acquittée à la main par le banquier émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le délai de validité de cette caution est de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres soumissionnées. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

2 Autres

Lire plutot

DANS LE REGLEMENT GENERAL D'APPEL D'OFFRES (RGAO)

AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
<p>Article 17: Caution de soumission</p> <p>17.1. En application de l'article 13 du RGAO, le soumissionnaire fournira une caution de soumission du montant spécifié dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, laquelle fera partie intégrante de son offre.</p>	

~~17.2. La caution de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'Offres; d'autres modèles peuvent être autorisés, sous réserve de l'approbation préalable du Maître d'Ouvrage. La Caution de soumission demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite originale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par le Maître d'Ouvrage et acceptée par le soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'Article 16.2 du RGAO.~~

17.3. Toute offre non accompagnée d'une Caution de Soumission acceptable sera rejetée par la Commission de Passation des Marchés comme non conforme. Le Cautionnement de soumission d'un groupement d'entreprises doit être établie au nom du mandataire soumettant l'offre et mentionner chacun des membres du groupement.

17.4. Les cautions de soumission et les offres des soumissionnaires non retenus seront restituées dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats.

17.5. La caution de soumission de l'attributaire du Marché sera libérée dès que ce dernier aura signé le marché et fourni le Cautionnement définitif requis.

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.

Article 17 : Caution de soumission

17.1. En application de l'article 13 du RGAO, le soumissionnaire fournira une caution de soumission du montant spécifié dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, laquelle fera partie intégrante de son offre.

17.2. La caution de soumission sera conforme au modèle présenté dans le Dossier d'Appel d'Offres; d'autres modèles peuvent être autorisés, sous réserve de l'approbation préalable de l'Autorité Contractante. La caution de soumission demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite initiale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par l'Autorité Contractante et acceptée par le soumissionnaire, conformément aux dispositions de l'Article 16.2 du RGAO.

17.3. Toute offre non accompagnée d'une Caution de Soumission acceptable sera rejetée par la Commission de Passation des Marchés commencent non conforme. La caution de soumission d'un groupement d'entreprises doit être établie au nom du mandataire soumettant l'offre et mentionner chacun des membres du groupement.

17.4. Les cautions de soumission et les offres des soumissionnaires non retenus seront restituées dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats.

17.5. La caution de soumission de l'attributaire du Marché sera libérée dès que ce dernier aura signé le marché et fourni le Cautionnement définitif requis.

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES Au lieu de

1200	Lot 1200 : PEINTURE		
1201	Fourniture et application peinture sur murs extérieurs (pantex 1300) : Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la fourniture et l'application de la peinture sur murs extérieurs (pantex 1300) conformément au CCTP, y compris toutes sujétions	m2	
1202	Fourniture et application peinture sur murs intérieurs (pantex 800) : Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la fourniture et l'application de la peinture sur murs intérieurs (pantex 800) conformément au CCTP, y compris toutes sujétions	m2	
1203	Fourniture et application peinture intérieure sur faux-plafond et dalle (pantex 800) : Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la fourniture et l'application de la peinture intérieure sur faux-plafond et dalle (pantex 800) conformément au CCTP, y compris toutes sujétions	m2	

Lire plutôt

1200	Lot 1200 : PEINTURE			
1201	Fourniture et application peinture sur murs extérieurs (pantex 1300 ou équivalent) : Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la fourniture et l'application de la peinture sur murs extérieurs (pantex 1300 ou équivalent) conformément au CCTP, y compris toutes sujétions	m2		
1202	Fourniture et application peinture sur murs intérieurs (pantex 800 ou équivalent) : Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la fourniture et l'application de la peinture sur murs intérieurs (pantex 800 ou équivalent) conformément au CCTP, y compris toutes sujétions	m2		
1203	Fourniture et application peinture intérieure sur faux-plafond et dalle (pantex 800 ou équivalent) : Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la fourniture et l'application de la peinture intérieure sur faux-plafond et dalle (pantex 800 ou équivalent) conformément au CCTP, y compris toutes sujétions	m2		

MATOMB le 16 Avril 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE RADIO -PRESSE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°0163/AONO/CRCE/CIPM/2021 du 14 septembre 2021, relatif à la fourniture des engins de génie civil pour le Conseil Régional du Centre, est déclaré infructueux.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant déposés leurs offres sont invités à passer les retirer sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

DECISION N° 043/D/CRCE/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0163/AONO/CRCE/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021, RELATIF A LA FOURNITURE DES ENGIN DE GENIE CIVIL POUR LE CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des Finances publiques ;

Vu l'arrêté n°000446/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Centre ;

Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Lettre-Circulaire n°00000003/LC/MINFI du 15 février 2021 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisée, pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°0163/AONO/CRCE/CIPM/2021 du 14 septembre 2021, relatif à la fourniture des engins de génie civil pour le Conseil Régional du Centre ;

Vu la lettre n°000474/L/MINMAP/CCCM-AG/2021 du 09 novembre 2021 portant examen de la procédure d'attribution avec avis favorable pour que l'appel d'offres susmentionné soit déclaré infructueux.

DECIDE

ARTICLE 1^{er}. L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°0163/AONO/CRCE/CIPM/2021 du 14 septembre 2021, relatif à la fourniture des engins de génie civil pour le Conseil Régional du Centre, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

ADDITIF 1 N°373 AD/CRCE/CIPM/2021 DU 12/11/2021 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°253/AONO/CRCE/CIPM/2021 DU 24/10/2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt Le coût prévisionnel est de soixante millions trente un mille neuf cent quarante-un (60 031 941) francs CFA TTC.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'Ouverture des plis se fera en deux temps. L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 19/11/2021 à 14 heures , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional du Centre dans la salle de réunion, porte 221 du Conseil Régional du Centre, au 2 ^{ème} étage. L'ouverture des offres financières se fera à Salle de réunion porte 221 du Conseil Régional du Centre, au 2 ^{ème} étage par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.
	Lire plutôt <ul style="list-style-type: none">● L'Ouverture des plis se fera en deux temps.● L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 22/11/2021 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional du Centre dans la salle de réunion, porte 221 du Conseil Régional du Centre, au 2^{ème} étage.● L'ouverture des offres financières se fera à Salle de réunion porte 221 du Conseil Régional du Centre, au 2^{ème} étage par la même Commission à une date ultérieure.● Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3 Autres**Lire plutot****Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières****Article 17 : Règlement des prestations**

Les sommes dues à l'Assureur seront payées sur présentation d'une facture en cinq (05) exemplaires dont l'original timbré conformément à la réglementation en vigueur.

Le montant à payer à l'assureur sera mandaté comme suit :

- 97,8% ou 94,5% versé directement au compte de l'Assureur ;
- 2,2% ou 5,5% versé au Trésor Public au titre de l'AIR dû par l'Assureur.

Ces chiffres sont susceptibles de variation en fonction de la réglementation en vigueur.

L'Ingénieur du marché disposera d'un délai de sept (7) jours pour transmettre au Chef de Service du marché, la facture dès qu'il l'a approuvée.

Le Chef de service du marché dispose d'un délai de quatorze (14) jours maxi pour procéder à la signature de la facture définitive et à sa transmission au Ministre en charge des Marchés Publics pour visa préalable avant paiement.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE MATOMB

ADDITIF N°07 DU 16 AVRIL 2021 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N0 07/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR L'ELECTRIFICATION MONOPHASEE DU VILLAGE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des Offres se fera en trois (03) étapes :</p> <p>1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;</p> <p>2^{ème} étape : Evaluation technique des Offres administrativement conformes ;</p> <p>3^{ème} étape : Vérification des Offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.</p> <p>Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :</p> <p>1. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES</p> <p>Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Dossier administratif resté incomplet après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ; ii) Absence de la caution de soumission ; iii) fausses déclarations ou pièces falsifiées ; iv) absence dans l'Offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ; v) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ; vi) omission d'un prix quantifié dans l'Offre financière ; vii) Offre financière incomplète ; viii) Antécédents de non-exécution d'un marché similaire ou litige en cours à la Commune de Matomb <p>2 : Critères essentiels</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 22 critères essentiels ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Présentation de l'offre 02 critères ; b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 03 critères ; c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 08 critères ; d) La méthodologie d'exécution sur 06 critères ; e) La référence de l'entreprise sur 02 critère ; f) Capacité financière sur 01 critère. <p><i>Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES</u></p> <p>-Suppression de ce critère éliminatoire</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>N/A</p>

MATOMB le 16 Avril 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert



CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINS DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

La prestation objet de l'autorisation de gré à gré suscitée a été attribuée au **Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE)**, pour un montant de cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille (59 625 000) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution est suivant les prestations.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement Régional du Conseil Régional du Centre, pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°058 /AOIO/SNI/CIPM/21RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INTÉGRÉE À NTUI DANS LA RÉGION DU CENTRE CAMEROUN D'UNE PART, DE CULTURE DE MAÏS ET DE SEMENCES AMÉLIORÉES, ET D'AUTRE PART, DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE GRITZ, DE FARINE DE MAÏS ET AUTRES POTENTIELS PRODUITS DÉRIVÉS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N° **181** /SNI/DG/DEC/DECA/ECP1 du **11 novembre 2021**, le marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert relatif à la sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'étude de faisabilité portant sur la mise sur pied d'une unité de production intégrée à Ntui dans la Région du Centre Cameroun d'une part, de culture de maïs et de semences améliorées, et d'autre part, de production et de commercialisation de gritz, de farine de maïs et autres potentiels produits dérivés, est attribué ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Réalisation de l'étude de faisabilité portant sur la mise sur pied d'une unité de production intégrée à Ntui dans la Région du Centre Cameroun d'une part, de culture de maïs et de semences améliorées, et d'autre part, de production et de commercialisation de gritz, de farine de maïs et autres potentiels produits dérivés.	INGENIERIE ET CONSEIL L&A B.P 12265 YAOUNDÉ	59 625 000	06 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 404, 4^{ème} étage de l'immeuble SNI pour la signature du marché.
Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 129, 1^{ème} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 11 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE BALIKUMBAT

DECISION N° 013/D/MINDDEL/NWR/ND/BSDB/BC72021 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDERS RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N° 12/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2021 OF 20/04/2021 FOR THE FIRST PHASE OPENING OF A 3.5KM ROAD FROM BAFANJI PALACE ENTRANCE TO CATHOLIC SCHOOL BAFANJI (THROUGH MBAKVVA AND NJATANG QUARTERS) IN BAFANJI VILLAGE, BALIKUMBAT SUBDIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE LORD MAYOR OF BALIKUMBAT COUNCIL

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the decree N° 2(X)4/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 on the organization of the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/410 of 09 December 2011 on the formation of the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2012/074 of 08 March 2012 on the creation, organization and functioning of Tenders Board of Public

Contracts modified and completed by decree N° 2013/271 of 05 August 2013;

MINDFUL OF: the decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the decree N° 2012/076 of 08 March 2012 modifying and completing certain dispositions of Decree N° 2001/048 of 23 February'

2001 on the creation, organization and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: Order No 000085/A/M1NDDEVEL of 03/03/2020 establishing the election of Mayor and deputy mayors of Balikumbat Council

following the municipal election of February 0*** 2020;

MINDFUL OF: the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of public Contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: circular N° 001/C/MINF1 of 28th December 2016 on the instructions relating to the execution of finance laws, monitoring and control of the execution of the budget of the state, Administrative public establishments, regional and local authorities and other subsidized bodies for the 2019 Financial year;

MINDFUL OF: the invitation TENDER FILE N° 12/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/2021 OF 20/04/2021 FOR THE FIRST PHASE OPENING OF

A 3.5KM ROAD FROM BAFANJI PALACE ENTRANCE TO CATHOLIC SCHOOL BAFANJI (THROUGH MBAKW A AND NJATANG QUARTERS) IN BAFANJI VILLAGE, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

MINDFUL OF: of the report of the sub technical committee of analysis of bids;

MINDFUL OF: of the award proposal of the Balikumbat Council internal tenders board by letter N° M()48/L/MINDDH17BC/1TB/2021 OF 26th MAY 2021.

DECIDES

Article 1: That the jobbing order FOR THE FIRST PHASE OPENING OF A 3.5KM ROAD FROM BAFANJI PALACE ENTRANCE TO CATHOLIC SCHOOL BAFANJI (THROUGH MBAKVVA AND NJATANG QUARTERS) IN BAFANJI VILLAGE, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION, has been awarded as follows;

N° Lot	Successful bidder	Amount all tax inclusive	Duration of execution
Single Lot	WAKHUN ENTERPRISE	27,000,000 FCFA	Three (03) Months

Article 2: This Decision shall be registered and published where ever need be,

BAMENDA le 4 Juin 2021

Le MAYOR

BUMLANGMI GAHWANYIN Théophile

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2124:21/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 104/ AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 20/08/2021 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0681-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala et complétée par le Résolution 0803-20/CA/PAD du 28/12/2020 ;
VU la Résolution n° 0766-20/CA/PAD du 23 Décembre 2020 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2021 ;
VU La Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662?19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres international ouvert ne 104/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 du 20/08/2021 pour l'acquisition des pièces de rechange et les travaux relatifs à l'arrêt technique de la vedette « HYDRO » du Port Autonome de Douala ;
VU le compte-rendu de la 34ième session de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et des Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er.- L'appel d'offres international ouvert n° 104/A010/PAD/CIPM-ICAE/2021 du 20/08/2021 pour l'acquisition des pièces de rechange et les travaux relatifs à l'arrêt technique de la vedette « HYDRO » du Port Autonome de Douala est déclaré infructueux.

ARTICLE 2.- L'appel d'offres susvisé est déclaré infructueux en application des dispositions de l'article 102 du Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala.

ARTICLE 3.- Le Dire te des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE BALIKUMBAT

COMMUNIQUE N° 004/C/MINDDEVEL/NWR/ND/BSDB/2021 OF 02/03/2021 BEARING ON THE PUBLICATION OF RESULTS OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB / 2021 OF 20TH JANUARY 2021, FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GNS MBANTIBALIKUMBAT VILLAGE, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Lord Mayor for Baiikumbat Council, Delegated Contracting Authority publishes by DECISION N°004/D/MINDDEVEL/NWR/ND/BSDB/2021 OF 02/03/2021, the award of jobbing FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GNS MBANTI-BALIKUMBAT VILLAGE, BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION as follows:

N° Lot	Successful enterprise	Amount all tax inclusive	Duration of execution
Single	SAMYIT ENTERPRISE	17,995,423FCFA	THREE Months

The Management of the successful enterprise is invited to contact the Lord Mayor for Balikumbat Council latest seven(07) days from the publication of this communique for the establishment of the formal Jobbing Order.

BAMENDA le 5 Mars 2021

Le MAYOR

BUMLANGMI GAHWANYIN Théophile

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINS DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

La prestation objet de l'autorisation de gré à gré suscitée a été attribuée au **Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE)**, pour un montant de cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille (59 625 000) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution est suivant les prestations.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement Régional du Conseil Régional du Centre, pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE N° 002/C/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 05 NOVEMBRE 2021 PORTANT INFRUCTUEUX DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PRODEL COMMUNIQUE :

Est déclaré infructueux L'Appel d'Offres National Ouvert N°00001/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 22 AVRIL 2021 relative à la fourniture des vaccins contre la fièvre aphteuse dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL).

Le Coordonnateur National invite à cet effet, les soumissionnaires ayant déposé leurs offres de passer les retirer dès publication du présent communiqué au lieu de dépôt correspondant.

YAOUNDE le 5 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE RADIO -PRESSE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°0163/AONO/CRCE/CIPM/2021 du 14 septembre 2021, relatif à la fourniture des engins de génie civil pour le Conseil Régional du Centre, est déclaré infructueux.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant déposés leurs offres sont invités à passer les retirer sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINES DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

La prestation objet de l'autorisation de gré à gré suscitée a été attribuée au **Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE)**, pour un montant de cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille (59 625 000) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution est suivant les prestations.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement Régional du Conseil Régional du Centre, pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00007452/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 104/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 20/08/2021 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres international ouvert n° 104/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 du 20/08/2021 pour l'acquisition des pièces de rechange et les travaux relatifs à l'arrêt technique de la vedette « HYDRO » du Port Autonome de Douala est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires sont par conséquent priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 011/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU
05 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DEVELOPPEMENT SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) UGP-MINEE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour l'exécution du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga. Les services d'un Expert en gestion environnementale et sociale sont nécessaires en vue d'accompagner le Ministère de l'Eau et de l'Energie dans la mise en œuvre des activités dudit projet.

2. Objet

n/a

3. Consistance des prestations

Objectif général : L'Expert doit assister le projet dans la prise en compte des dimensions environnementales et sociales.

Objectifs spécifiques : Sous la supervision du coordonnateur, L'Expert en Gestion Environnementale et Sociale senior devra de manière non exhaustive :

- participer à la dynamisation du fonctionnement efficace et efficient du projet ; Veiller à l'application des normes administratives et opérationnelles du manuel d'exécution du projet relatives à la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux ainsi que le respect strict des exigences environnementales et sociales du document d'évaluation du projet, de l'Accord de crédit, et des politiques opérationnelles de la Banque mondiale déclenchées dans le cadre du projet ;
- Finaliser les termes de références de l'EIES/PGES d'un site sélectionné en vue de la construction d'un barrage hydroélectrique ;
- Superviser le processus de préparation et de validation de l'EIES/PGES d'un site sélectionné en vue de la construction d'un barrage hydroélectrique et celle EIES/PGES d'une ligne de transport électrique à construire entre le site et le réseau interconnecté existant ;
- S'assurer que l'EIES préparée comprend également une évaluation de l'impact cumulatif en aval du site sélectionné en vue de la construction du barrage hydroélectrique ;
- Participer à la revue et la recette technique des rapports de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (SESA) pour le développement de l'hydroélectricité dans le bassin du fleuve Sanaga ;
- Participer à la revue et la recette technique des livrables produits dans le cadre l'étude sur l'Hydrologie et les changements climatiques ;
- Participer à la revue et la recette technique des livrables produits dans le cadre l'étude sur les mécanismes durables de mitigation du risque hydrologique au Cameroun ;
- Participer à la revue et la recette technique des livrables produits dans le cadre de l'assistance Technique Nachtigal, notamment le volet environnemental et social ;
- Assurer le suivi des activités du panel environnemental et social ;
- Élaborer le cahier des clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appels d'offres, y compris des recommandations/mesures spécifiques visant la gestion des incidents et celles visant à atténuer le risque d'afflux de main-d'œuvre ;
- Contribuer à la planification et à la conduite des consultations et des audiences publiques ;
- S'assurer de la validation des termes de référence des études et des rapports d'EIES/PGES par les autorités compétentes et s'assurer de l'obtention du certificat de conformité environnementale.
- Finaliser les Termes de Références pour l'élaboration d'un Audit Social (AS), d'un Cadre Politique de Réinstallation (CPR) et d'un Plan pour les populations autochtones (PPA) conformément aux orientations prévues dans le document du projet; Superviser l'élaboration de l'Audit Social, du CPR et du PPA ;
- S'assurer que l'ensemble des Appels à Manifestation d'intérêt (A.M.I), Appels d'Offre (A.O) et Dossiers d'Appel d'Offres (D.A.O) sont correctement préparés en intégrant les aspects environnementaux et sociaux le cas échéant ;
- Rassurer le Coordonnateur que l'ensemble des études sont exécutées selon les spécifications des DAO et que les exigences environnementales et sociales contenues dans les Cahiers de Clauses Environnementales et Sociales (CCES) sont respectées ;
- Fournir aux unités du projet les appuis nécessaires sur les aspects environnementaux et sociaux pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs ;
- Rédiger le chapitre portant sur les aspects environnementaux et sociaux des rapports socio-environnementaux trimestriels, semestriels et annuels des entreprises et des missions de contrôle et préparer des notes à l'attention du Coordonnateur ;
- Faciliter la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes mis en place dans le cadre du projet ;
- Fournir les rapports, chronogrammes, évaluations des écarts, états et prévisions des dépenses et engagements permettant au Coordonnateur afin de lui permettre de suivre et contrôler l'état d'avancement de la du développement environnemental et social ;
- Assurer le Coordonnateur sur la célérité de traitement des dossiers contractuels administratifs et financiers sur les aspects environnementaux et sociaux ;
- Porter à l'attention du Coordonnateur toute situation pouvant compromettre la bonne marche du projet sur le plan environnemental et social ainsi que les solutions envisageables ;
- Assurer le suivi évaluation des activités pour l'UGP MINEE en collaboration avec les Points focaux désignés et le spécialiste Suivi-évaluation de l'UGP EDC ;
- Réaliser à la demande du Coordonnateur toutes activités jugées nécessaires par ce dernier ;
- Participer à la préparation des missions d'audit du projet, suivre leur déroulement ainsi que la mise en œuvre des recommandations des auditeurs sur les aspects environnementaux et sociaux ;
- Assurer la mise en œuvre et le respect des procédures HSE en vigueur au sein du projet ;
- Proposer et assurer la formation ainsi que le renforcement des capacités des unités du Projet sur les aspects environnementaux et sociaux.

4. Participation et origine

Il devra avoir une formation universitaire de niveau bac + 5 au moins en gestion de l'environnement et/ou en sciences de l'environnement, ou toute autre formation reliée aux sciences naturelles.

- Il devra être diplômé d'une université reconnue. Pour ce poste un diplômé de deuxième cycle (Master II) aura de la préférence ;
- Une expérience minimale de 15 ans est requise avec 10 années d'expérience de supervision environnementale et sociale des projets d'aménagement hydroélectrique ;
- Une expérience en surveillance environnementale et suivi environnemental, revue Qualité des Rapports d'EIES/PGES, contrôle de la mise en œuvre des mesures d'atténuation d'impacts et de l'application de Cahiers des charges Environnementales et Sociales dans le cadre des projets est un prérequis ;
- Le candidat préféré aura démontré qu'il possède une bonne connaissance des problèmes environnementaux et sociaux cumulatifs créés par les activités des projets d'envergure complexes et des solutions pour minimiser les impacts négatifs sur les milieux naturel et humain y compris les aspects relatifs au genre, violences basées sur le genre et l'afflux des populations ;
- Le candidat doit avoir une expérience des normes ISO 14001 et OHSAS 18001 ;
- Il devra être familier avec les politiques opérationnelles et des procédures environnementales et sociales de la Banque mondiale ; La capacité de travailler en équipe et de proposer des solutions concrètes aux problèmes rencontrés au cours de la mise en œuvre du développement environnemental et social sera privilégié ;
- Une forte capacité de négociation, de prévention de conflit tant sur les chantiers qu'avec les populations locales est indispensable pour ce poste ;
- Le candidat devra avoir une expérience de terrain et avoir une excellente connaissance des impacts des grands projets sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et des mesures d'atténuation et de compensation de ces impacts ;
- Le candidat devra avoir géré les interrelations avec des populations locales afin d'obtenir leur collaboration dans la réalisation des inventaires biophysiques ;
- Le candidat devra avoir géré avec succès (contenu, coûts et échéanciers) des consultants dans le cadre d'études d'impact ;
- Le candidat devra démontrer sa capacité à développer des relations de travail avec les universités et les ONG spécialisées en écosystèmes tropicaux ;
- La capacité de travailler en équipe et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés sera privilégiée ;
- Le candidat devra avoir géré avec succès des ressources professionnelles de différentes disciplines scientifiques ;
- Le candidat devra démontrer sa capacité à planifier les activités, à suivre les travaux d'entrepreneurs et de consultants, à rédiger des rapports techniques explicites et synthétiques et à documenter les non conformités ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique, et des logiciels courants (Word ; Excel ; Power point ; Email ; et autres outils de communication ; la connaissance d'un logiciel de Suivi des Marchés est un atout) ;
- Être apte à organiser son travail et à manager une équipe ; Disposer d'une bonne intégrité professionnelle ;
- La maîtrise des deux langues officielles est un atout.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt en **cinq exemplaires** dont **un original et quatre (04) copies**, doivent être déposées au Siège du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le Fleuve de la Sanaga ; Unité de Gestion MINEE, sis au **quartier Olezoa-Yaoundé, 434 Rue Daniel ESSOMBA, canal du Mfoundi (derrière Prestige Hôtel), 2ème entrée à droite, à côté de l'Hôtel Mutuelle du Trésor**, ou transmises par email aux adresses suivantes : podieluc@yahoo.fr; abega_g@yahoo.fr, enblanche2002@yahoo.fr, Tél : (237) 680 81 64 12 / 691 80 70 68 / 699 35 92 86, au plus tard le **01 décembre 2021 à 15 heures 30 minutes** (heure locale : GMT+1), avec la mention :

« RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA ».

6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite par la présente les candidats à manifester leur intérêt en fournissant les informations attestant de leurs qualifications et aptitudes pour exécuter et fournir les services décrits ci-dessus notamment :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- les copies des références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables (copies premières pages et pages de signature) ;
- une copie légalisée du diplôme le plus élevé datée de moins de 3 mois.

7. Critères d'évaluation

Le ou la spécialiste aura le statut de consultant en conformité avec les Directives " Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID Edition de Janvier 2011 et révisée en juillet 2014.

A cet effet, il est important de rappeler les dispositions de l'article 1.13 d) sur l'utilisation des fonctionnaires : Les représentants du gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés sous réserve que cela ne soit pas incompatible avec le droit de la fonction publique ou d'autres lois et règlements, ou politiques du pays de l'Emprunteur et (i) s'ils sont en congé sans solde, retraités ou ont démissionné ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient avant leur départ en congé sans solde, en retraite ou leur démission ; et (iii) si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts.

8. Renseignements Complémentaires

Le contrat sera conclu pour une durée de **dix-neuf (19) mois**. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après avis de non objection de la Banque mondiale pour un délai supplémentaire de deux ans, sur la durée de mise en œuvre du Projet.

Le lieu de travail est **Yaoundé**.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, heure locale.

YAOUNDE le 5 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINS DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

La prestation objet de l'autorisation de gré à gré suscitée a été attribuée au **Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE)**, pour un montant de cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille (59 625 000) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution est suivant les prestations.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement Régional du Conseil Régional du Centre, pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGD/CIPM/2021 DU 31 AOUT 2021 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITÉ DE LA MORGUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°022/HGD/DG/SMP/2021, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	MUTNAL INC.SARL B.P.: 4285 Douala	11 626 875	Deux (02) semaines

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE BALIKUMBAT

DECISION N° 09/MINDDEL/NWR/ND/BSDB/BC/2021 OF 02/03/2021 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDERS RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/MINDDEVEL/BC/ BCITB / 2021 OF 20TH JANUARY 2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A VACCINATION CRUSH AND AN OFFICE AT WAPU IN BALIKUMBAT VILLAGE INBALIKUMBAT SUB DIVISION NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE LORD MAYOR OF BALIKUMBAT COUNCIL

MINDFUL OF: the Constitution;
 MINDFUL OF; the decree N° 004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Code;
 MINDFUL OF; the decree N° 201/1408 of 09 December 2011 on the organization of the Government;
 MINDFUL OF; the decree N° 2011/410 of 09 December 2011 on the formation of the Government;
 MINDFUL OF; the decree N° 2012/074 of 08 March 2012 on the creation, organization and functioning of Tenders Board of Public Contracts modified and completed by decree N° 2013/271 of 05 August 2013;
 MINDFUL OF; the decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;
 MINDFUL OF; the decree N° 2012/076 of 08 March 2012 modifying and completing certain dispositions of Decree N° 2001/048 of 2001 on the creation, organization and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;
 MINDFUL OF; Order No 000085/A/MINDDEVEL of 03/03/2020 establishing the election of Mayor and deputy mayors of Balikumbat following the municipal election of February 9th 2020;
 MINDFUL OF: the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of public Contracts;
 MINDFUL OF; the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;
 MINDFUL OF; circular N° 001/C/MINFI of 28th December 2016 on the instructions relating to the execution of finance laws, monitoring control of the execution of the budget of the state. Administrative public establishments. regional and local authorities and other subsidized bodies for the 2019 Financial year;
 MINDFUL OF: the invitation TENDER N° 04/ONIT/MINDDEVEL/BC/ BCITB / 2021 of 20th JANUARY 2021 FOR THE CONSTRUCTION OF TWO VACCINATION CRUSHES AND TWO OFFICES. ONE AT WAPU IN BALIKUMBAT VILLAGE AND THE OTHER IN BALIKUMBAT SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON.
 MINDFUL OF: of the report of the sub technical committee of analysis of bids;
 MINDFUL OF; of the letter from the divisional follow authorizing the splitting of the project in to two Lots on REF. NO. 08/MINATD/NW/2021 of 02/03/2021;
 MINDFUL OF; of the award proposal of the Balikumbat Council Internal Tenders board by letter N° A013/L/MINDDEL/BC/ITB/2021 of 02/03/2021 of April 2021.

DECIDES

Article 1: That the jobbing order **FOR THE CONSTRUCTION OF A VACCINATION CRUSH AND AN OFFICE AT WAPU IN BALIKUMBAT SUB DIVISION. NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON** has been awarded as follows;

N° Lot	Successful bidder	Amount all tax inclusive
Single Lot	ETS ENOWA MAMADOU(EMA)	7,998,010 FCFA

Article 2: This Decision shall be registered and published where ever need be.

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

DECISION N° 038/D/CRCE/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAU AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004810/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE5/AWM DU 25 OCTOBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des Finances publiques ;

Vu l'arrêté n°000446/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Centre ;

Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Lettre-Circulaire n°00000003/LC/MINFI du 15 février 2021 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisée, pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré n°004810/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE5/AWM du 25 octobre 2021, pour la fourniture des mobiliers de bureau au Conseil Régional du Centre.

DECIDE

ARTICLE 1^{er}. Le marché, objet de l'autorisation de gré à gré n°004810/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE5/AWM du 25 octobre 2021, pour la fourniture des mobiliers de bureau au Conseil Régional du Centre, est attribué à l'entreprise CONFORT HOUSE SARL, pour un montant de trois cent soixante millions (360 000 000) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution de la prestation est de deux (02) mois.

-

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

ü ARMP ;

ü MINMAP ;

ü CIPM/CRCE ;

ü CONFORT HOUSE SARL.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT

DECISION NO.38/LIFIDEP/STB/14DC/01 OF 12/11/21 DECLARING UNSUCCESSFUL BID N° 44/ICB/LIFIDEP/STB/2020 OF 12/1/2021 FOR THE DESIGN, SUPPLY AND INSTALLATION OF PLANT, MACHINERY AND EQUIPMENT FOR THREE MILK PROCESSING PLANTS AND MILK COLLECTION POINTS IN TWO (02) LOTS TO THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP),

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE PROJECT COORDINATOR OF LIFIDEP,

- Mindful of the Financing Agreement Number 2CM0066(Instalment sale) signed between the Islamic Development Bank and the Government of the Republic of Cameroon for the financing of the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP),North West Region;
- Mindful of law 2019/023 of 24th December 2019 carrying the Finance law of the Republic of Cameroon for the 2020 fiscal year
- Mindful of law NO 2020/018 of 170 December 2020 carrying the Finance law of the Republic of Cameroon for the 2021 fiscal year
- Mindful of law NO 2018/012 of July 2018 relating to Fiscal Regime of the State and other of the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP),North West Region;
- Mindful of law 2019/023 of 24th December 2019 carrying the Finance law of the Republic of Cameroon for the 2020 fiscal year
- Mindful of law NO 2020/018 of 170 December 2020 carrying the Finance law of the Republic of Cameroon for the 2021 fiscal year
- Mindful of law NO 2018/012 of July 2018 relating to Fiscal Regime of the State and other Public Entities
- Mindful of law N° 2018/011 of 11th July 2018 to lay down the Cameroon Code of Transparency and Good Governance in Public Finance Management,
- Mindful of decree 2018/366 of 20th June 2018 relating to the Public Contracts Code,
- Mindful of circular 00008349/C/MINFI of 30th December 2019 laying down instructions relating to the Execution of finance law. Monitoring and Control of the execution of the Budget of the State and other Public Entities for the 2020 fiscal year
- Mindful of Arrêté 018/A/MINMAP of 11 November 2013, creating the Special Tenders' Board for the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP).
- Mindful of Decision N° 00348/D/MINEPIA/SG/DAG of 25 June 2014 appointing Key Staff of the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP)
- Mindful of Arrete N° 464/A/MINMAP of 5 December 2016, completing and modifying certain articles of Arret6 N° 018/A/MINMAP of 11 November 2013 creating the Special Tenders' Board for the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP).
- Mindful of the General Procurement Notice of the Livestock and Fisheries Development Project (LIFIDEP) of 10 January 2014.
- Mindful of International Competitive Bidding N° 44/ICB/LIFIDEP/STB/2020 of 12/1/2021 for design, supply and installation of plant, machinery and equipment for three milk processing plants and milk collection points in two(02) lots to the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP]
- Mindful of letter N° 117 /LIFIDEP-NW/ 10 /I of 22/6/2021 from Chairman of the LIFIDEP
- Special Tenders' board recommending the awards,
- Mindful of letter 000236/L/MINMAP/CCCM-AG/2021 of 26/7/2021 from the Central Contracts Control Board for General Supplies, expressing their non objection to the award proposals
- Mindful of letter RHA/CMR/LIFIDEP/PPR-10155/15097/2021 of 15/9/2021 from the Islamic Development Bank(IsDB) expressing their non objection for the award of the contracts for the for design, supply and installation of plant, machinery and equipment for three milk processing plants and milk collection points in two (02) lots and requesting for renewal of bid validity period.
- Considering letter No ID 9309 of 29/9/2021 from Diste Cable, requesting for price adjustments. Considering letter RHA/CMR/LIFIDEP/PPR-101592/211/2021 of 13/11/2021 from the Islamic Development Bank(IsDB) recommending that the bidding be declared unsuccessful,

HERBY DECIDES AS FOLLOWS:

Competitive Bidding N° 44/ICB/LIFIDEP/STB/2020 of 12/1/2021 for design, supply and installation of plant, machinery and equipment for three milk processing plants and milk collection points in two(02) lots to the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP) has been declared unsuccessful

BAMENDA le 12 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR

MBIPEH Pius

COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 014/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC
LATRINES DE 02 CELLULES A MBIRIM DANS LA COMMUNE DE TIBATI.FINANCEMENT :
PRODEL/COMMUNE DE TIBATI**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **TTC 19 S49 508 (dix neuf millions cinq cent quarante neuf mille cinq cent huit) CFA**

2. Allotissement

Sans objet.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de Demande de pré qualification et étant enregistrées par la Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TIBATI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de Demande de Cotations peut être retiré à la Commune de TIBATI gratuitement au Secrétariat General de la Mairie pendant les jours et aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de TIBATI (Maître d'Ouvrage), à déposer au Secrétariat Général de la Commune de TIBATI.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 014/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE
EQUIPE D'UN BLOC LATRINES DE 02 CELLULES A MBIRIM DANS LA COMMUNE DE TIBATI.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 07/12/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat Général de la Commune de TIBATI**

6. Délai de Livraison

Délai d'Exécution est de **Quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires

7. Recevabilité des Offres

Toutes les pièces Administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de consultation sera déclarée Irrecevable.

8. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 07/12/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des Actes de la Commune de TIBATI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

TIBATI le 11 Novembre 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE BANYO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET : CONSULTATION N° 32/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOV 2021 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1).FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BANYO, EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage lance l'avis de consultation ci-dessus à la relative à la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du Marché central de Banyo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région (Phase 1).

2. Cout Prévisionnel

Le projet objet du présent avis de consultation est financé par le Budget du FEICOM-COMMUNE DE BANYO pour un coût prévisionnel de **(29 712 505) vingt-neuf millions sept cent douze mille cinq cent cinq mois.**

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, dès publication de la présente consultation su présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille) F CFA**, payable à la recette Municipale de la Commune de Banyo.

4. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L' Aménagement et du Développement Urbain au plus tard **le 09 DEC 2021 à 14 heures** précises, avec la mention:

*Consultation N° 32/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOV 2021
Relative à la demande de cotation pour la maitrise d'oeuvre des travaux de la
construction du marché central de Banyo, Commune de Banyo, Département Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua
(Phase 1).*

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

5. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maitre d'Ouvrage pour La livraison des travaux est de **onze (11) mois.**

6. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI d'un montant de **(594 250) cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cent cinquante F FCFA** fera partie des offres de l'entreprise.

7. Ouverture des Plis

Les offres seront remises au plus tard **le 09 DEC 2021 à 14 heures** et dépouillées le même jour à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle des réunions de l'hôtel de ville.

8. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

BANYO le 9 Novembre 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE DIBANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-DIBANG/CIPM /2021 DU 04/11/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS DÉFINITIFS SUR L'AXE BIBAYA-DIKONOP DANS LA COMMUNE DE DIBANG, PROGRAMME ANNUEL 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien routier du réseau communal pour l'exercice 2021, le Maire de la commune de Dibang, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de deux(02) ponts définitifs sur l'axe Bibaya-Dikonop dans la commune de Dibang, programme annuel 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser par le Bureau d'Etudes consisteront au contrôle technique et à la surveillance des travaux d'entretien périodique des tronçons de routes ci-dessus indiquées. Il s'agira aussi de s'assurer que l'entreprise en charge des travaux applique sur le terrain des opérations, une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Les prestations à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes :

- Désherbage-débroussaillage des sites ;
- Démolition des ouvrages existants ;
- Curages des abords des lits des cours d'eau concernés ;
- Des fouilles en terrain ordinaire ;
- Construction des culées en béton cyclopéen ;
- Fourniture et pose des IPE550 ;
- Mise en place des entretoises et accessoires de fixation ;
- Construction du tablier en béton armé ;
- Remblai contigu pour accès aux ouvrages
- Pose des garde-corps métalliques ; des balises en béton et des panneaux de signalisation

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises spécialisées dans le contrôle technique et la surveillance des travaux routiers et installées au Cameroun.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercice 2021 et suivants.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au Secrétariat Général de la Commune de Dibang, téléphone : 699 663 082 – 694 092 853.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Dibang, sur présentation d'une quittance de versement, à la recette municipale de Dibang, d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de Dibang, Secrétariat Général, au plus tard le 30/11/2021 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°08/AONO/C-DIBANG/CIPM /2021 du 04/11/2021

En procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de deux (02) ponts définitifs sur l'axe Bibaya-Dikonop dans la commune de Dibang, programme Annuel 2021.

Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants.

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de sept (07) mois calendaires.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de Cent mille (100 000) FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 30/11/2021 dès 13 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Dibang sise à l'Hôtel de ville de Dibang.

L'ouverture des plis se fera en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3) ne concerne que les soumissionnaires retenus aux étapes 1 et 2

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1-1-Pièces administratives :

N°	PIECES ADMINISTRATIVES	NOT
		OUI
a	Pièces falsifiées ou non authentiques	
b	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative quelconque après le délai de 48 heures après le dépouillement des offres conformément, à l'article 92 alinéa 9 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics	
c	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres conformément à l'article 90 alinéas 7 et 8 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics	

1-2-Offre technique :

N°	OFFRE TECHNIQUE	NOTATION	
		OUI	NON
a	Fausse déclaration ou documents falsifiés		
b	Note technique inférieure à 70/100		
c	Présence des informations du dossier financier		

1-3-Offre financière :

N°	OFFRE FINANCIERE	NOTATION	
		OUI	NON
a	Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :		
	la lettre de soumission signée et timbrée		
	le Bordereau des Prix Unitaires		
	le Devis Quantitatif et Estimatif		
	le Sous-Détail des Prix Unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires		
b	Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié		

2. Critères essentiels

2-1-Offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	CRITERES	NOTES
a	Présentation de l'Offre	/5 points
b	Qualification et compétence du personnel clé de la mission	/60 points
c	Références du soumissionnaire	/10 points
d	Moyens techniques et matériels à mettre en place	/15 points
e	Conformité au plan de travail et méthodologie proposées	/10 points
	TOTAL	/100 points

13.2-2-Offre financière

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à **70 points sur 100** seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **SF = (100 x Fm) / F**

SF : score financier ; **Fm** : montant de l'offre la moins disante et **F** : montant du soumissionnaire.

La note finale (**NF**) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$\text{Note finale} = (70 \times \text{note technique} + 30 \times \text{note financière}) / 100.$$

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre évaluée la mieux disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération sus-indiquée, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, Tel : **699 663 082 – 694 092 853**.

Dénonciations (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 4 Novembre 2021

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00007452/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 104/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 20/08/2021 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres international ouvert n° 104/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2021 du 20/08/2021 pour l'acquisition des pièces de rechange et les travaux relatifs à l'arrêt technique de la vedette « HYDRO » du Port Autonome de Douala est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires sont par conséquent priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°058 /AOIO/SNI/CIPM/21RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INTÉGRÉE À NTUI DANS LA RÉGION DU CENTRE CAMEROUN D'UNE PART, DE CULTURE DE MAÏS ET DE SEMENCES AMÉLIORÉES, ET D'AUTRE PART, DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE GRITZ, DE FARINE DE MAÏS ET AUTRES POTENTIELS PRODUITS DÉRIVÉS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N° **181** /SNI/DG/DEC/DECA/ECP1 du **11 novembre 2021**, le marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert relatif à la sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'étude de faisabilité portant sur la mise sur pied d'une unité de production intégrée à Ntui dans la Région du Centre Cameroun d'une part, de culture de maïs et de semences améliorées, et d'autre part, de production et de commercialisation de gritz, de farine de maïs et autres potentiels produits dérivés, est attribué ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Réalisation de l'étude de faisabilité portant sur la mise sur pied d'une unité de production intégrée à Ntui dans la Région du Centre Cameroun d'une part, de culture de maïs et de semences améliorées, et d'autre part, de production et de commercialisation de gritz, de farine de maïs et autres potentiels produits dérivés.	INGENIERIE ET CONSEIL L&A B.P 12265 YAOUNDÉ	59 625 000	06 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 404, 4^{ème} étage de l'immeuble SNI pour la signature du marché.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 129, 1^{ème} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 11 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE BANYO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONOBJET : CONSULTATION N° 31/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 09 NOVEMBRE 2021RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ÉLABORATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BANYO, EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire lie la Commune de Banyo, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage lance l'avis de consultation ci-dessus relative à l'élaboration de la notice d'impact environnemental en vue de la réalisation des travaux de construction du marché central Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Coût Prévisionnel

Le projet objet du présent avis de consultation est financé par le Budget du FEICOM/COMMUNE DE BANYO pour un coût prévisionnel de **(5 000 000) cinq millions francs CFA.**

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, dès publication de la présente Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **10.000 (dix mille) F CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Banyo.

4. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo Service et Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 09 DEC 2021 à 14 heures** précises, avec la mention:

*Consultation N° 31/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2020 DU 09 NOVEMBRE 2021
Relative à la demande de cotation pour L'élaboration de la notice d'impact environnemental en vue de la réalisation
des travaux de construction du marché central de Banyo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo,
Région de l'Adamaoua.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

5. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des travaux est de **deux (02) mois.**

6. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission établie par une banque de ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI d'un montant de **(100 000) cent mille F.CFA** fera partie des offres de l'entreprise.

7. Ouverture des Plis

Les offres seront remises au plus tard **le 09 DEC 2021 à 14 heures** et dépouillées le même jour à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle des réunions de l'Hôtel de ville.

8. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrés hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

BANYO le 9 Novembre 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021
POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES AU CONSEIL
NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670420

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture des prestations d'assurance globales dommages au CNCC pour le compte des années 2022, 2023 et 2024.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture d'une police d'assurance globales dommages pour le personnel CNCC et leur famille telles que décrites dans les termes de références contenus dans le présent Dossier d'Appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget du CNCC des Exercices 2022, 2023 et 2024.

Le cout prévisionnel triennal est de FCFA 60 000 000 (soixante millions).

Soit, un cout prévisionnel annuel de FCFA 20 000 000 (vingt millions).

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion de la police d'assurance relative au présent appel d'offres sera assurée par un cabinet de courtage désigné par le Maitre d'ouvrage.

NB. Le courtier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercices 2022, 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : **233 43 67 67** ; Fax : **233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : **233 43 67 67** Fax : **233 43 70 17**, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75.000 (Soixante quinze mille)**, dans le compte n° **335 9880001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC sur présentation de la quittance d'achat du DAO.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires [dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, au plus tard le **10 Décembre 2021 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC). COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024.

(PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront sur la période suivante :

- Tranche ferme : Du **1^{er} février 2022 au 31 Janvier 2023** ;
- Tranche conditionnelle N°01 : Du **1^{er} février 2023 au 31 Janvier 2024** ;
- Tranche conditionnelle N°02 : Du **1^{er} février 2024 au 31 Janvier 2025**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, une caution de soumission d'un montant égal à **1 200 000 (Un million deux cent mille) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sans aucun recours. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10 Décembre 2021 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **80 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre administrative incomplète au-delà d'un délai éventuel accordé ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Présence d'informations sur la proposition financière dans l'offre technique ou administrative ;
- Offre technique non conforme au RPAO ;
- Offre financière non conforme au RPAO ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour les critères essentiels.

Les critères essentiels sont les suivants :

Réf	Critères
A	PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE
B	REFERENCES GENERALES DU SOUMISSIONNAIRE - ANCIENNETE
C	REFERENCES SPECIFIQUE DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE RISQUE SIMILAIRE EN 2018, 2019 ET 2020.
D	DESCRIPTION DETAILLEE DES GARANTIES OFFERTES
E	MODALITES DE MISE EN JEU DE LA GARANTIE
F	TAUX MOYEN DE COUVERTURE DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES EXERCICES 2018, 2019, 2020. (voir état C4)
G	TAUX MOYEN DE COUVERTURE DE LA MARGE DE SOLVABILITE EXERCICES 2018, 2019, 2020. (voir état C11)
H	CADENCE MOYENNE DE REGLEMENT DES SINISTRES AU COURS DES ANNEES 2018, 2019, 2020. (voir état C10 B tableau d)
I	COUVERTURE DE REASSURANCE DANS LA BRANCHE ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES EN 2021

NB : Seules les offres ayant obtenues une moyenne de **80 sur 100** au niveau technique feront l'objet d'une évaluation financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le mieux disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 ; Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 027/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 15/11/2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES
GROUPES ELECTROGENES DU FEICOM EN DEUX LOTS AU TITRE DES EXERCICES 2021 ET SUIVANT

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
61-21-41

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de maintenance des groupes électrogènes installés à l'immeuble siège et dans certaines Agences Régionales du FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres visent la maintenance des groupes électrogènes de l'immeuble siège de la Direction Générale et des Agences Régionales du FEICOM pour l'Adamaoua, l'Extrême-Nord, le Nord et l'Ouest et suivant la description technique contenue dans les termes de référence du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC, soit 13 000 000 de francs CFA pour le Lot I et 12 000 000 de francs CFA pour le Lot II.

4. Allotissement

Ce marché est constitué de deux lots ci-après :

- **Le lot 1** concerne la maintenance des groupes électrogènes sur les sites de la Direction Générale à Yaoundé et l'Agence Régionale de l'Ouest (AROU) à Bafoussam.
- **Le Lot 2** consiste en la maintenance des groupes électrogènes sur les sites des Agences Régionales de l'Adamaoua (ARAD) à Ngaoundéré, de l'Extrême-Nord (AREN) à Maroua et du Nord (ARNO) à Garoua.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées. L'entreprise devra justifier la réalisation des prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), exercices 2021 et suivant, sur la ligne budgétaire 61-21-41 « Entretien des autres matériels et mobiliers ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème} Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille (40.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718, Mimboman, rue 4.565 Ydé 4^{ème}, porte 11, poste 217, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers à Mimboman, au plus tard le **09/12/2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°027/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 15/11/2021

POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE DU FEICOM EN DEUX LOTS, AU TITRE DES EXERCICES 2021et suivant

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège du FEICOM, sis à Mimboman à Yaoundé et dans certaines Agences Régionales du FEICOM (Ngaoundéré, Garoua, Maroua et Bafoussam). Le délai d'exécution est de douze (12) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission **d'un montant de deux cent soixante mille (260.000) F CFA pour le lot I et deux cent quarante mille (240 000) F CFA pour le Lot II** établi par une banque ou une compagnie d'assurances de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, du montant ci-dessous et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixée. L'absence de cette pièce entraîne un rejet immédiat de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont le cautionnement de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718, Mimboman, rue 4.561 Ydé 4^{ème}, porte 11, poste 217, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers, après les date et heure limites de dépôt, ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres qui se fera en un temps, aura lieu le **09/12/2021** à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège du FEICOM, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers, Rue 4.561, BP 718.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- c) Note technique inférieure à 80% de « oui » à l'issue de l'évaluation de l'Offre technique ;
- d) Absence d'attestation de visite des sites signée du Directeur du Suivi et du Contrôle des Investissements du FEICOM pour la Direction Générale et les Chefs d'Agences Régionales ou leurs Représentants respectifs ;
- e) Non-respect du Profil du Superviseur ;
- f) Absence de l'habilitation à intervention sur le coffret de commande APM 802 pour le Lot I ;
- g) Absence des Termes de référence et du CCAP paraphés, signés et datés à la dernière page ;
- h). Absence de cautionnement de soumission ;
- i) Absence de présentation d'une police d'assurance en Responsabilité Civile délivrée par une compagnie de premier ordre agréée par le MINFI ;
- j) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

B. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

1. Présentation de l'offre ;
2. Références de l'entreprise ;
3. Capacité de financement ;
4. Effectif du personnel habilité ;
5. Moyens logistiques ;
6. Méthodologie et organisation du travail.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre évaluée financièrement est la moins disante ; ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique de 80% de « oui ».

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège du FEICOM :

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11.

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21-0009 /AONO/APME/DG/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE
PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE,
DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Chapitre 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI), le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence dans quatre CAPME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) et au siège de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'acquisition et l'installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence. Elles sont contenues dans le devis descriptif de la Fourniture.

3. Allotissement

La fourniture est en deux (02) lots répartis comme suit :

N° lot	Désignation
Lot 1	Acquisition et installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence dans quatre CAPME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA)
Lot 2	Acquisition et installation d'équipements de production avec dispositif de visio-conférence au siège de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises

Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Chapitre 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI), à hauteur :

- Lot 1 : 100 000 000 (Cent millions) FCFA
- Lot 2 : 30 000 000 (Trente millions) FCFA

6. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de cent mille (100 000) F CFA non remboursable payable dans le compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Tél, Téléphone).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 242 04 82 55 au plus tard le 19 Juillet 2021 à 12 heures, (heure locale).

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« N° 21-0009 /AONO/APME/DG/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AVEC DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE DANS QUATRE (04) CA-PME (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA, BAMENDA) ET AU SIEGE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour le présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours et le lieu de livraison est l'Agence de Promotion des PME à Tsinga.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°6 du Dossier d'Appel d'Offre, d'un montant de :

N° lot	Montant de la caution (en FCFA)
Lot 1	2 000 000
Lot 2	600 000

Valable trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement du Dossier d'Appel d'Offre.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission.

Cette caution doit être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le 19 Juillet 2021 à 13 heures, par la Commission Internes de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'APME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement.

1-Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures ;
- Non-respect d'au moins soixante-dix-sept pour cent (75%) des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme
- Absence d'un prospectus détaillé avec photos, accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des caractéristiques à 100%.

2-Critères essentiels

- conformité aux spécifications techniques 100%.....oui/non
- expériences et références similaires du Concessionnaire.....oui/non
- Mise à disposition de pièces de rechanges.....oui/non
- service après-vente.....oui/non
- délai de garantie.....oui/non
- délai de livraison.....oui/non
- Cahier des Clauses Administrative Particulières paraphé et signéoui/non
- capacité financière d'un montant au moins égal à quarante (40) millions de FCFA...oui/non

Evaluation des propositions financières :

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 75% de oui.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante. En cas d'égalité parfaite, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

Corruption et manœuvres frauduleuses

Les Présidents, les acteurs de la passation des marchés des services du Maître d'Ouvrage délégué et Membres de la commission et les Prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.

YAOUNDE le 18 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE TIBATI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021
TRAVAUX DE MATERIALISATION DE PISTES A BETAIL TIBATI-GONGONTOUA (30KM) DANS LA
COMMUNE DE TIBATI.FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE TIBATI**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **16 098 750 (seize millions quatre vingt dix huit mille sept cent cinquante) F CFA**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TIBATI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré à la Commune de TIBATI, au Secrétariat Général de la Commune de Tibati, gratuitement à partir du **12/11/2021** pendant les jours et aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de TIBATI (Maître d'Ouvrage), à déposer à la Commune de TIBATI contre recépissé de dépôt.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°013 /DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021
TRAVAUX DE MATERIALISATION DE PISTES A BETAIL TIBATI-GONGONTOUA (30kin) DANS LA COMMUNE
DE TIBATI,*

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 07/12/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat Général de la Mairie**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **Cent vingt (120) jours**.

6. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois**.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 07/12/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la Commune de TIBATI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

TIBATI le 11 Novembre 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°022/C/MSP/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGD/CIPM/2021 DU 31 AOUT 2021 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITÉ DE LA MORGUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°022/HGD/DG/SMP/2021, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	MUTNAL INC.SARL B.P.: 4285 Douala	11 626 875	Deux (02) semaines

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00007451/DAG/DG/PAD DU 09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 105/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 07/08/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE MARITIME CHARGÉ D'ASSURER LA MAITRISE D'OEUVRE DU PROJET D'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres national ouvert n° 105/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 du 07/08/2021 pour le recrutement d'un cabinet d'expertise maritime chargé d'assurer la maîtrise d'oeuvre du projet d'acquisition des pièces de rechange et les travaux relatifs à l'arrêt technique de la vedette « HYDRO » du Port Autonome de Douala est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires sont par conséquent priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission, /

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le MAIRE

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE DIBANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.
N°06/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MATOL-BEDA, DANS LA COMMUNE DE DIBANG,
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP MINADER), EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 55 30 393 01
641120 2250 921 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE
COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE
D'URGENCE, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION SUS-INDIQUÉS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet pour l'achèvement des travaux de réhabilitation de la piste agricole MATOL-BEDA , dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et études ;
- Emprise ;
- Terrassement chaussée;
- Assainissement et ouvrages ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq millions de francs CFA (25 000 000).

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINADER), EXERCICE 2021, comme suit :
IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 55 30 393 01 641120 2250 921
AUTORISATION DE DEPENSE : W03973

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIBANG : Secrétariat Général, Tel : 699.663.082/694 092 853 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de 30 000F (trente mille francs) CFA , représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Dibang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de DIBANG (secrétariat général) au plus tard le 08/10/ 2021 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :
 «Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°06/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2021 DU 13/09/2021

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MATOL-BEDA, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE
 à n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux de chacun des lots est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et habilités par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, dont le montant est de cinq cent mille (500 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le 08/10/2021 à 14 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de DIBANG en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

14. 1. Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Omission dans le sous-détail, d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Non satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder le cas échéant.

14.2. Critères essentiels (analyse technique des offres)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Nombre de sous-critères	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	03		
2	Références de l'entreprise	03		
3	Personnel de l'entreprise	10		
4	Organisation méthodologie et planning	06		

5	Matériel	07		
6	Capacité financière	01		

Seules les offres financières des soumissionnaires n'étant pas tombées sous le coup d'un critère éliminatoire et ayant fourni une offre technique acceptable, soit une satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels, feront l'objet de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation financière, c'est le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire qui sera retenu, le cas échéant.

15. Attribution

Pour chaque lot, Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de DIBANG, Secrétariat Général, Tel : 699 66 30 82 -694 092 853.

Dénonciation (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517

YAOUNDE le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU
15 NOVEMBRE 2021 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ
DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES
CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE DÉPLOIEMENT DE
LA PLATEFORME DE SUIVI PARTICIPATIF DU BIPCRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM NUMÉRO
D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) d'un montant équivalant à US\$ 31 millions, soit environ 17,38 milliards de francs CFA pour financer le Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Recrutement d'un cabinet pour le développement et le déploiement de la plateforme de suivi-participatif du BIP ».

A travers le décret N°2013/7987/PM du 13 septembre 2013 portant création, organisation et fonctionnement des comités de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public, un nouveau dispositif de suivi de l'investissement a vu le jour, avec un accent particulier portant sur le suivi participatif. La mise en application de ce décret a permis d'engranger des résultats positifs dans le suivi de l'exécution du BIP.

Cependant, les problèmes de sous-consommation des crédits d'investissement public n'ont pas totalement disparu. En vue de l'éradication complète de ce fléau, une stratégie de l'exécution du BIP a été adoptée au cours de l'exercice 2016 par le Gouvernement. Cette stratégie visait à régler les problèmes de sous-consommation des crédits du BIP, tout en préservant la qualité de la dépense.

L'une des actions phares de cette stratégie portait sur le renforcement du dispositif de suivi participatif suscité avec un maillage plus serré du dispositif de suivi administratif, au moyen des cadres de concertation mensuelle, aussi bien au niveau déconcentré qu'au niveau central. Ainsi, la Lettre circulaire conjointe No 001/MINEPAT/MINATD du 10 janvier 2017 relative au renforcement des mécanismes de Suivi et de Contrôle de l'exécution du Budget d'Investissement Public au moyen des cadres de concertation mensuelle, avait été prise pour encadrer ce dispositif de suivi administratif au niveau local.

Cette batterie de mesures, bien qu'ayant fortement contribué à l'amélioration de l'exécution physico-financière des crédits d'investissement public, n'a pas complètement réglé certains problèmes spécifiques y afférents.

Ainsi, le suivi de l'exécution des projets d'investissement public pourrait être intensifié grâce à un meilleur accès à l'information. En effet, une pléthore d'acteurs entreprend une certaine forme de suivi de l'exécution des investissements publics. Premièrement, le MINEPAT (sous-direction du suivi du budget d'investissement public, BIP) suit trimestriellement l'exécution des investissements publics décentralisés en consolidant les données du Trésor (MINFI) et des comités locaux de suivi des investissements publics (Comités Participatifs Locaux de Suivi du BIP - CLS) aux niveaux local, départemental, régional et national. Ces comités se réunissent tous les trimestres et rassemblent des informations sur l'exécution auprès des ministères de tutelle déconcentrés, des élus locaux (président officiellement le CLS), de la société civile et de tout citoyen. La base de données des projets d'investissements publics (Journal des Projets) est largement diffusée chaque début d'année depuis 2008. Deuxièmement, les autres institutions centrales en charge du suivi des investissements publics sont: (i) la Brigade de Contrôle MINEPAT; (ii) le CONSUPE (Ministère du Contrôle d'Etat) rattaché à la Présidence; (iii) l'Agence de lutte contre la corruption (CONAC) rattachée à la présidence; et (iv) le MINMAP. Cependant, la pléthore d'acteurs ne se traduit pas par une efficacité du contrôle et du suivi car les procédures ne sont ni codifiées, ni automatisées. Il n'existe pas de système de gestion de l'information permettant le partage d'informations de base entre ces institutions. En conséquence, le temps et les ressources limités alloués au contrôle sont largement consacrés à la collecte d'informations de base et moins aux missions sur le terrain.

C'est à cet effet, qu'il est prévu dans le cadre du projet PEPS, le recrutement d'un consultant en charge du développement d'un système de suivi participatif de l'investissement public.

2. Objet

Objectif général

L'objectif global de cette mission est de dématérialiser les procédures de suivi participatif du BIP à travers la mise en place d'une plateforme dédiée.

Objectifs spécifiques

De l'objectif général ci-dessus découle les objectifs spécifiques suivants :

Développer l'application conformément aux spécifications techniques du cahier des charges ;

Documenter l'application de suivi participatif du BIP (guide d'administration, guide d'utilisateur, guide de référence développement des API, des modules bases de données et composants intégrés) ;

Constituer une base de données fiable, sécurisée et accessible à tous ;

Paramétrer les données de base de la version 1.0 de l'application de suivi participatif du BIP en collaboration avec la MOA ;

Déployer la version provisoire de la plateforme de suivi participatif du BIP ;

Concevoir les formulaires d'importation de données aux formats XML/CSV/XLSX spécifiques à chaque Projet et le



guide d'exploitation ;

Suivre la version provisoire de la plateforme de suivi participatif du BIP pendant la période de test ;

Apporter les corrections aux défaillances observées (codes sources et documentation) lors de la phase test et effectuer la remontée de version vers la version 2.0 de la plateforme de suivi participatif du BIP ;

Déployer la version finale 2.0 de la plateforme de suivi participatif du BIP

Produire un manuel d'utilisation, un manuel des administrateurs et un manuel de procédures opérationnelles standard de l'application ;

Assurer la formation des formateurs et des administrateurs pour le renforcement des capacités des acteurs à l'exploitation de l'application ;

Elaborer les plaquettes de présentation de l'application

Fonctionnalités minimales attendues de l'application de suivi participatif du BIP

Contraintes de la gestion par portail web

1. Disponibilité de toutes les fonctions sur la plateforme web

2. Présentation des indicateurs de suivi et d'analyse depuis la plateforme web.

Gestion du suivi-évaluation des projets du BIP

1. Gestion des métadonnées des Projets du BIP

d) Gestion des activités

e) Gestion des tâches

f) Mise en œuvre des PPM

2. Gestion des indicateurs (FOSE, F3E, F2E2P)

a) Définition et création des indicateurs

b) Vérification et validation des indicateurs

c) Collecte des relevés des indicateurs

d) Saisie des valeurs relevées

e) Validation des valeurs relevées

f) Consultation des indicateurs

g) Édition des fiches d'opérations de S/E(FOSE)

3. Gestion des tableaux de suivi des indicateurs (TSI)

4. Gestion des plans de suivi/évaluation (PSE)

5. Gestion de la notation des PFX (SNNP)

6. Suivi au niveau stratégique

a) Saisie de l'évolution des indicateurs de résultats

b) Saisie des taux d'exécution physiques et financiers des (sous-)composantes

C. Gestion de la production des rapports

Les rapports multicritères ci-dessous devront être aisément produits par les utilisateurs suivants leurs niveaux d'accès sur différents formats standards (XLS, XML, PDF, DOCX, ...) :

1. Rapports tabulaires

2. Rapports graphiques

3. Rapports géographiques

Les rapports géographiques et thématiques de S/E devront présenter les entités dynamiques de manière géoréférencée au niveau (a) national, (b) régional, (c) départemental et (d) communal, et si possible (e) au niveau de la localité et des lieux-dits

Gestion de l'archivage des données (conventions, aide-mémoires, rapports divers, lettres de décaissement, etc.)

Gestion de l'archivage des données après clôture du projet

Gestion de la sécurité

Suivi de la durabilité

La notation et le classement multicritère des comités locaux de suivi du BIP

La Centralisation tous les documents et données générés dans le cadre du suivi participatif du BIP

Production d'un classement des acteurs sur la base de leurs performances suivant les indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour une période donnée ;

Facilitation de la transmission automatique des documents entre les acteurs ;

Directive de développement de l'application web résultante

1. Respect des exigences d'accessibilité W3C

2. Respect des exigences sur l'ergonomie de l'application de suivi participatif du BIP .

VI. EXIGENCES MINIMALES TECHNOLOGIQUES

Pour le développement de la plateforme, Le prestataire doit, avec obligation d'utiliser les outils les plus à jour, faire recours aux environnements technologiques suivants :

Environnement serveur Linux ou environnement client (linux, Windows etc.) ;

Les langages utilisés pour les développements devraient être standards (exemples : PHP, JAVA, JavaScript, XHTML ...) ou de 5^e génération (Windev, Webdev, ...) ;

Les serveurs d'applications (Apache, Tomcat, GlassFish ...) ;

Les serveurs de Bases de données : PostgreSQL, Oracle, MYSQL ;

Les pages web, le cas échéant, devront être compatibles avec les derniers standards du web (XHTML, CSS).

L'application doit avoir une architecture modulaire (multi-tiers) pour garantir son évolutivité et son interopérabilité avec d'autres applications.

Une plateforme de test ou de suivi de l'évolution en ligne devra être disponible.

3. Consistance des prestations

1. I. MANDAT DU CONSULTANT

La firme de consultants dans le cadre aura pour mandat de :

- Développer l'application conformément au cahier de charge ;
- Procéder aux tests fonctionnels de l'application Web ;
- Elaborer les manuels d'aide et utilisateurs de l'application ;
- Introduire les données de base dans l'application ;
- Elaborer la plaquette de l'application ;
- Former les administrateurs de l'application ;
- Former les acteurs clés à la prise en main de l'application.

IV. DUREE DE LA MISSION

La durée de l'exécution de cette mission est de cent vingt (120) jours ouvrés à compter de la date de signature de l'ordre de service de démarrer les travaux.

4. Remises des offres

Remise des manifestations d'intérêt :

Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : 08h00 à 12h30, heures locales.

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir au plus tard 14 jours (soit le 12 novembre 2021) dès publication du présent Appel à manifestation d'intérêt, sous pli fermé ou sous forme électronique à l'adresse ci-après :

Soit transmises électroniquement aux courriels suivants : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr ;
Soit déposées en quatre (04) exemplaires, soit une copie originale et trois copies à l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sis à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme de Nations

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°009 DU 15 Novembre 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT ET LE DEPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE SUIVI PARTICIPATIF DU BIP ».

5. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS, invite en vue d'élaborer la liste des consultants qualifiés, les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets d'études intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc ;) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Les candidats doivent fournir les pièces suivantes :

- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation du cabinet (historique, personnel et équipements) ainsi que son expérience dans le domaine du développement des applications intégrées et du suivi-évaluation des projets de développement (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement) et une expérience dans le développement des applications de Systèmes d'information Géographique (SIG) ;
- L'approche méthodologique et le plan de travail de la firme ;
- La liste et les CV es personnels clés à utiliser dans le cadre de la mission ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires.

Le PEPS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

La firme de consultants à présélectionner devra être un cabinet d'études disposant d'une expérience minimum de 10 ans dans le domaine du développement des applications intégrées et du suivi-évaluation des projets de développement.

La firme devra justifier d'un minimum d'expérience avec l'administration publique camerounaise.

D'autre part, elle devra proposer une approche méthodologique et un plan de travail pour la mission.

Enfin, la firme devra démontrer qu'elle dispose d'une équipe d'experts constituée ainsi qu'il suit :

- Un expert principal, chef de mission
 - Être titulaire d'un Master (Bac+5) en systèmes d'information, audit des systèmes d'informations ou domaine jugé équivalent ;
 - Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets portant sur l'audit, la mise en place ou le suivi des systèmes d'information ;
 - Justifiant de 10 ans d'expérience au moins dans le développement des applications 3-tiers JSPX, PHP ou ASPX, disposant d'une certification niveau professionnel sur les bases de données (de préférence Oracle/MySQL/SQL Serveur ou PostgreSQL, avec une expérience d'au moins 5 ans) ;
 - Disposer d'une certification niveau professionnel sur les bases de données (de préférence Oracle/MySQL/SQL Serveur, avec une expérience d'au moins 5 ans) ;
 - La maîtrise des deux langues officielles (anglais et français) est obligatoire.
 - Une expérience dans le suivi-évaluation des organisations serait un atout.
- Un expert métier en Suivi-Évaluation des projets
 - Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien-économiste, d'administrateur des affaires publiques ou compétences jugées équivalents (BAC+5) avec 10 ans d'expérience dans le suivi-du BIP ;
 - Justifier d'une bonne maîtrise des mécanismes de suivi-évaluation du BIP ;
 - Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le suivi-évaluation des organisations publiques ou des PFX ;
 - Justifier d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans les processus de budgétisation-programme (PPBS);
 - La maîtrise des deux langues officielles (anglais et français) est obligatoire.
- Un expert métier informaticien spécialisé en SIG
 - Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Bac+5) en sciences informatiques ou tout domaine jugé équivalent ;
 - Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets informatiques impliquant les systèmes d'information géographique (SIG) et/ou géomatique ;
 - Disposer d'une certification Oracle DBA Niveau Professionnel au moins avec cinq (05) années d'expérience dans les projets de bases de données ;
 - Des connaissances sur les méthodes AGILE ou ITILv3 seraient de sérieux atouts ;
 - La maîtrise des deux langues officielles (anglais et français) est obligatoire.
- Trois (03) développeurs d'applications informatiques de type web
 - Être titulaire d'un Master (Bac+5) en sciences informatiques ou tout domaine jugé équivalent ;
 - Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le développement d'applications web full-stack ASPX, PHP ou JSPX de préférence ; clients/serveurs 3-tiers ;
 - La maîtrise des deux langues officielles (anglais et français) est obligatoire.

.VI.METHODE DE SELECTION

Un bureau d'étude sera choisi selon la méthode « sélection fondée sur la qualification des consultants (SQC) » du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale (juillet 2016) et la langue de travail est le français et l'anglais.

Les termes de référence de ce recrutement sont disponibles au projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL



COMMUNE DE BANYO

ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1).FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BANYO, EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM/COMMUNE DE BANYO, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction du marché central de Banyo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua (Phase 1).

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Construction d'un bâtiment de type A ;
- Construction d'un bâtiment de type B ;
- Construction d'un bâtiment de type C ;
- Construction d'un hangar pour boucherie ;
- Construction d'un hangar de 48 comptoirs ;
- Réalisation d'un forage à énergie solaire ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **424 464 369 (quatre cent vingt-quatre million quatre cent soixante-quatre mille trois cent soixante-neuf) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel FEICOM/COMMUNE DE BANYO de l'Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 09 Décembre 2021 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 09 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE CENTRAL DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA (PHASE 1).
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, d'un montant de **huit million quatre cent quatre-vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-sept (8 489 287) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 09 DEC 2021 à 15 heures** précise par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière Incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = à 500 000 000 FCFA (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 500 000 000 FCFA (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disant. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32 ou au FEICOM de l'Adamaoua.

BANYO le 9 Novembre 2021

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE TIBATI

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 015/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021 REALISATION D'UN (01) FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7IN, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI :LOT 1 : BAROLOT 2 : TONGOFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE TIBATI

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de TTC **29 812 500 (vingt neuf millions huit cent douze mille cinq cent) FCFA** par lot

2. Allotissement

Un potentiel soumissionnaire peut être attributaire de deux lots dans le cadre de cet avis de consultation

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par la Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TIBATI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de Demande de Cotations peut être retiré au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati, gratuitement dès publication du présent avis de consultation, pendant les jours et aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de TIBATI (Maître d'Ouvrage), à déposer au secrétariat General de la Commune de TIBATI.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°015/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/11/2021 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE ISm et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TIBATI :
Lot 1 : BARODE
Lot 2 : TONGO
"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement" »

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 07/12/2021, à 10 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat Général de la Commune de TIBATI**

6. Delai de Livraison

Délai d'Exécution est de **Quatre vingt dix (90) Jours** calendaires

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives ou leurs copies légalisées, devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

8. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 07/12/2021, à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des Actes de la Commune de TIBATI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Attribution

n/a

TIBATI le 11 Novembre 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AMI/DG/SOHLI/2021 DU 16/11/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE POUR LES TRAVAUX D'ASSISTANCE COMPTABLE, L'AUDIT ET LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'Hôtel SAWA est une propriété de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) une société à capital public dont l'actionnaire majoritaire est la Société Nationale d'Investissement (SNI). Créée en 1978, l'Hôtel SAWA possède 288 chambres, 1 restaurant/bar, des salles de réunion, une piscine, 2 courts de tennis et des aires de jeux, jardins et parking. Il est situé à Bonanjo, Douala..

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance d'entreprise, la SOHLI souhaite accompagner son développement par une rigueur managériale visible dans la qualité de la tenue des comptes et des prévisions (respect des textes réglementaires, statuts, lois, décrets du Président de la République sur les entreprises publiques et OHADA...).

Le travail demandé vise donc à accompagner la direction dans ses attributions à travers un exercice de validation des comptes, des procédures en vigueur et de l'éthique apportée à la gestion de l'entreprise. Elle s'opère dans un environnement dominé par des contrôles à priori et à posteriori de la puissance publique et se veut un élément de renforcement de l'option affirmée par le management.

2. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Cabinet d'Expertise Comptable pour les travaux d'assistance comptable, l'audit et le contrôle des états financiers de la SOHLI.

La présente Consultation vise à recruter un Cabinet d'expertise comptable doté d'une expertise avérée dans le domaine de l'audit et du contrôle des états financiers de grandes entreprises. Ce cabinet aura pour mission l'assistance comptable des états financiers de la SOHLI pendant les trois (03) prochains exercices. A cet effet, le cabinet retenu aura à compiler les comptes de chaque exercice, s'assurer de la conformité des états financiers par rapport aux référentiels comptables applicables en comptabilité publique ou privée et selon les textes, normes et règles en vigueur.

3. Consistance des prestations

Le présent Appel à Manifestation concerne :

- la présentation des comptes annuels, d'examen, d'audit et de procédures convenues (révision et appréciation des comptes, régularité et sincérité des bilans et comptes de résultats, analyse financière, économique, juridique, fiscale, d'organisation et de gestion) ;
- l'assurance de la régularité des opérations enregistrées, le contrôle de la qualité du traitement effectué, la recherche des anomalies constituées des fraudes ou erreurs ;
- l'établissement d'un rapport final sur les états financiers en fin de chaque période audité assorti d'un examen critique, de constats, de suggestions et de conclusions.

A la fin de son intervention, le Cabinet devra fournir :

- la Déclaration de Situation Fiscale (DSF) ;
- une attestation de régularité et de sincérité des comptes ;
- un rapport d'expertise ;
- et un plan d'amélioration.

4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tout Cabinet d'expertise comptable de droit camerounais, dirigé par un Expert-comptable agréé par la CEMAC et par l'ONECCA et doté d'une expertise avérée dans le domaine de l'audit et du contrôle des états financiers de grandes entreprises.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont financées par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercices 2021 et suivants.

6. Remises des offres

Les offres de candidature présentées sous forme reliée, rédigées en français ou en anglais, en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels**, devront être déposées au plus tard le **19 novembre 2021 à 17 heures heure locale**, au lieu indiqué ci-dessus et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 002/AMI/DG/SOHLI/2021 DU 16/11/2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
POUR LES TRAVAUX D'ASSISTANCE COMPTABLE, L'AUDIT ET LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS
DE LA SOCIETE HOTELIERE
DU LITTORAL (SOHLI)**

7. Composition du dossier

L'Appel à Manifestation d'Intérêt signé peut être retiré aux heures ouvrables, au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00 ; E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com , [reservati](#)

8. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Offre incomplète ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Obtention de moins de 80 points sur 100 à l'évaluation des critères essentiels.

Critères essentiels de qualification

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

CRITERES	POINTS
A- Présentation de l'offre de candidature	05
B- Compréhension et méthodologie d'intervention	20
C- Qualification de l'équipe (au moins 2 experts comptables) avec CV et copie des diplômes et attestations obligatoires	15
D - Expérience dans les missions similaires	15
E- Références spécifiques du Cabinet ou du personnel clé auprès des sociétés du secteur commercial (au moins 3 sociétés). Joindre obligatoirement les justificatifs (lettres de mission signées)	45

Les qualifications et expérience requises de l'équipe sont les suivantes :

- **un chef de mission, Expert-comptable diplômé, agréé par la CEMAC et l'ONECCA, ayant au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans la conduite des missions d'audit financier dont 5 ans au moins dans l'audit des entités commerciales;**
- **un auditeur senior minimum Bacc+5, ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans l'audit financier dont 5 ans au moins dans l'audit des entités commerciales;**
- **résider ou fréquemment être dans la localité.**

9. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'hôtel SAWA, 488, rue de Verdun-Bonanjo Douala, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00 ; E-mail : cipm-sol@armp.cm

10. Evaluation et publication des resultats

NP

DOUALA le 16 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 22 OCTOBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET A LA DISTRIBUTION EN TROIS (03) LOTS DES GENITEURS (VOLAILLES, PETITS RUMINANTS, PORCS) ET RUCHE DANS LA POURSUITE DE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D' ACTIONS EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES BAKAS DANS LES DEPARTEMENTS DE LA BOUMBA ET NGOKO, KADEY ET HAUT-NYONG, REGION DE L'EST DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

L'Appel d'offres a été modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de	Bien vouloir considérer
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 22 Octobre 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET A LA DISTRIBUTION TROIS (03) LOTS DES GENITEURS (VOLAILLES, PETITS RUMINANTS, PORCS) ET RUCHE DANS LA POURSUITE DE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D' ACTIONS EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES BAKAS DANS LES DEPARTEMENTS DE LA BOUMBA ET NGOKO, KADEY ET HAUT-NYONG, REGION DE L'EST DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE Ancien	L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 22 Octobre 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET A LA DISTRIBUTION EN TROIS (03) LOTS DES GENITEURS (VOLAILLES, PETITS RUMINANTS, PORCS) ET RUCHE DANS LA POURSUITE DE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D' ACTIONS EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES BAKAS DANS LES DEPARTEMENTS DE LA BOUMBA ET NGOKO, KADEY ET HAUT-YONG, REGION DE L'EST DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCEDURE D'URGENCE Nouveau
Les offres devront être soumises à l'adresse 1. ci-des ci-dessous au plus tard le 23 Novembre 2. à 13 h à 13 heures (heure locale). Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous le 23 Novembre 2021 à 14 heures (heure locale).	3. - Les Les offres devront être soumises à l'adresse 4. ci-dessous au plus tard le 30 Novembre 2021 5. à 13 heures (heure locale). Les offres seront ouvertes - Le en présence des des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous le 30 Novembre 2021 à 14 heures (heure locale).

Les Nouveaux documents doivent être retirés à l'Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), rue 1 761 Yaoundé, Cameroun, au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron, (Cellule de Passation des Marchés, Rez de chaussée), Tél. : (+237) 699 20 25 96/655 53 59 60 Email. : info@prodel.cm avec copie prodelupm@gmail.com.

Le reste est sans changement.

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

COMMUNE DE NGANHA

DEMANDE DE COTATION N° 06/DC/C. NGANHA/CIPM/2021 DU 11 NOVEMBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGAN'HA, PROGRAMME ANNUEL 2021 (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021RN20: NGAOUNDERE -TOLBORO - FRONTIERE TCHAD, DU PK 4+200 AU PK 60+200 (S6,00KM)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Dossier de consiiltaiion porte sur Texécution des travaux de cantonnage sur le tronçon de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Ngan-Ha (RN20 : NGAOUNDERE - TOUBORO - FRONTIERE TCHAD. DU PK 4+200 AU PK 60+200 (56,00KM).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Ngan-Ha (RN20 : NGAOUNDERE -TOUBORO - FRONTIERE TCHAD, DU PK 4+200 AU PK 60+200 (56,00KM)

Consistance des travaux :

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tâche 1 : Déshcrbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tâche 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tâche 3: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tâche 4: Curage des ouvrages hydrauliques existants;
- Tâche 5; Curage des fossés et exutoires;
- Tâche 6 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de Tensemble des travaux prévus dans le présent dossier de Demande de Cotation est de : **(35 000 000) Trente-cinq millions** toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Par le présent Avis, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2021.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être examiné aux jours et heures ouvrables nulammenl à la Mairie de Ngan-Ha. BP : 730 Ngaoundéré / Tel : 695 85 32 32. dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de Ngan-Ha. BP : 730 Ngaoundéré. dès publication du présent avis de consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable pour chaque Lot au titre des frais d'achat du dossier de **Trente mille (30 000) francs CFA** payable à la recette municipale de Ngan-Ha.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée sous pli fermé à la Commune de Ngan-Ha (Secrétariat Particulier), au plus tard **le 02 DEC 2021 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention:

*DEMANDE DE COTATION N° 06/DC/C.NGANHA/CIPM/2021 11 NOV 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNACE SUR LE TRONÇON DE ROUTE DU RESEAU KOHTIEU NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NCAN'HA, PROGRAMME ANNUEL 2021 (En procédure d'urgence).
RN20 : NGAOUNDERE -TOUBORG - FRONTIERE TCHAD, DU PK 4+200 AU PK 60+200 (56,00KM)
FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en un volume unique contenus dans une enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de la consultation en cause.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DC et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Aulorilé Contractante (AC) est de quatre (04) mois pour les passes lourdes et **deux (02) mois** pour les passes légères à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation de chaque passes, soit six (06) mois au total.

Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt- dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un Organisme Financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC. d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** pour chaque lot, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation,

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme Financier agréé(e) par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 02 DEC 2021 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Mairie de Ngan'ha. en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette Consultation, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépouillement des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures :
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique:
- e) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » :
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes;
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

13. Attribution

Maire de la Commune de Ngan'ha, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, recevable administrativement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Ngan'ha, Tel : 695 85 32 32.

NGANHA le 11 Novembre 2021

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT

DECISION NO.38/LIFIDEP/STB/14DC/01 OF 12/11/21 DECLARING UNSUCCESSFUL BID N° 44/ICB/LIFIDEP/STB/2020 OF 12/1/2021 FOR THE DESIGN, SUPPLY AND INSTALLATION OF PLANT, MACHINERY AND EQUIPMENT FOR THREE MILK PROCESSING PLANTS AND MILK COLLECTION POINTS IN TWO (02) LOTS TO THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP),

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE PROJECT COORDINATOR OF LIFIDEP,

- Mindful of the Financing Agreement Number 2CM0066(Instalment sale) signed between the Islamic Development Bank and the Government of the Republic of Cameroon for the financing of the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP),North West Region;
- Mindful of law 2019/023 of 24th December 2019 carrying the Finance law of the Republic of Cameroon for the 2020 fiscal year
- Mindful of law NO 2020/018 of 170 December 2020 carrying the Finance law of the Republic of Cameroon for the 2021 fiscal year
- Mindful of law NO 2018/012 of July 2018 relating to Fiscal Regime of the State and other of the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP),North West Region;
- Mindful of law 2019/023 of 24th December 2019 carrying the Finance law of the Republic of Cameroon for the 2020 fiscal year
- Mindful of law NO 2020/018 of 170 December 2020 carrying the Finance law of the Republic of Cameroon for the 2021 fiscal year
- Mindful of law NO 2018/012 of July 2018 relating to Fiscal Regime of the State and other Public Entities
- Mindful of law N° 2018/011 of 11th July 2018 to lay down the Cameroon Code of Transparency and Good Governance in Public Finance Management,
- Mindful of decree 2018/366 of 20th June 2018 relating to the Public Contracts Code,
- Mindful of circular 00008349/C/MINFI of 30th December 2019 laying down instructions relating to the Execution of finance law. Monitoring and Control of the execution of the Budget of the State and other Public Entities for the 2020 fiscal year
- Mindful of Arrêté 018/A/MINMAP of 11 November 2013, creating the Special Tenders' Board for the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP).
- Mindful of Decision N° 00348/D/MINEPIA/SG/DAG of 25 June 2014 appointing Key Staff of the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP)
- Mindful of Arrete N° 464/A/MINMAP of 5 December 2016, completing and modifying certain articles of Arret6 N° 018/A/MINMAP of 11 November 2013 creating the Special Tenders' Board for the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP).
- Mindful of the General Procurement Notice of the Livestock and Fisheries Development Project (LIFIDEP) of 10 January 2014.
- Mindful of International Competitive Bidding N° 44/ICB/LIFIDEP/STB/2020 of 12/1/2021 for design, supply and installation of plant, machinery and equipment for three milk processing plants and milk collection points in two(02) lots to the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP]
- Mindful of letter N° 117 /LIFIDEP-NW/ 10 /I of 22/6/2021 from Chairman of the LIFIDEP
- Special Tenders' board recommending the awards,
- Mindful of letter 000236/L/MINMAP/CCCM-AG/2021 of 26/7/2021 from the Central Contracts Control Board for General Supplies, expressing their non objection to the award proposals
- Mindful of letter RHA/CMR/LIFIDEP/PPR-10155/15097/2021 of 15/9/2021 from the Islamic Development Bank(IsDB) expressing their non objection for the award of the contracts for the for design, supply and installation of plant, machinery and equipment for three milk processing plants and milk collection points in two (02) lots and requesting for renewal of bid validity period.
- Considering letter No ID 9309 of 29/9/2021 from Diste Cable, requesting for price adjustments. Considering letter RHA/CMR/LIFIDEP/PPR-101592/211/2021 of 13/11/2021 from the Islamic Development Bank(IsDB) recommending that the bidding be declared unsuccessful,

HERBY DECIDES AS FOLLOWS:

Competitive Bidding N° 44/ICB/LIFIDEP/STB/2020 of 12/1/2021 for design, supply and installation of plant, machinery and equipment for three milk processing plants and milk collection points in two(02) lots to the Livestock and Fisheries Development Project(LIFIDEP) has been declared unsuccessful

BAMENDA le 12 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR

MBIPEH Pius

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°058 /AOIO/SNI/CIPM/21 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ PORTANT SUR LA MISE SUR PIED D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION INTÉGRÉE À NTUI DANS LA RÉGION DU CENTRE CAMEROUN D'UNE PART, DE CULTURE DE MAÏS ET DE SEMENCES AMÉLIORÉES, ET D'AUTRE PART, DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE GRITZ, DE FARINE DE MAÏS ET AUTRES POTENTIELS PRODUITS DÉRIVÉS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU l'Appel d'Offres International Ouvert N°058/AOIO/SNI/CIPM/21 relatif à la sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'étude de faisabilité portant sur la mise sur pied d'une unité de production intégrée à Ntui dans la Région du Centre Cameroun d'une part, de culture de maïs et de semences améliorées, et d'autre part, de production et de commercialisation de gritz, de farine de maïs et autres potentiels produits dérivés ;

VU la Note N°1810/2021/CIPM-SNI*Pdt/Sec du 18 Octobre 2021 portant Attribution du Marché pour le Projet Maïs ;

VU le Procès-Verbal de négociation du 20 Octobre 2021 pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet maïs/gritz dans la Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à la sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'étude de faisabilité portant sur la mise sur pied d'une unité de production intégrée à Ntui dans la Région du Centre Cameroun d'une part, de culture de maïs et de semences améliorées, et d'autre part, de production et de commercialisation de gritz, de farine de maïs et autres potentiels produits dérivés. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Réalisation de l'étude de faisabilité portant sur la mise sur pied d'une unité de production intégrée à Ntui dans la Région du Centre Cameroun d'une part, de culture de maïs et de semences améliorées, et d'autre part, de production et de commercialisation de gritz, de farine de maïs et autres potentiels produits dérivés.	INGENIERIE ET CONSEIL L&A B.P 12265 YAOUNDÉ	59 625 000	06 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2123:21/DAG/DG/PAD DU09 NOV 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 105/AONO/ PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 07/08/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE MARITIME CHARGÉ D'ASSURER LA MAITRISE D'OEUVRE DU PROJET D'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LES TRAVAUX RELATIFS À L'ARRÊT TECHNIQUE DE LA VEDETTE « HYDRO » DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0681-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala et complétée par le Résolution 0803-20/CA/PAD du 28/12/2020 ;
VU la Résolution n° 0766-20/CA/PAD du 23 Décembre 2020 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2021 ;
VU La Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662? 19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 105/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 du 07/08/2021 pour le recrutement d'un cabinet d'expertise maritime chargé d'assurer la maîtrise d'oeuvre du projet d'acquisition des pièces de rechange et les travaux relatifs à l'arrêt technique de la vedette « HYDRO » du Port Autonome de Douala ;
VU le compte-rendu de la 34^{ième} session de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et des Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er L'appel d'offres national ouvert n° 105/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 du 07/08/2021 pour le recrutement d'un cabinet d'expertise maritime chargé d'assurer la maîtrise d'oeuvre du projet d'acquisition des pièces de rechange et les travaux relatifs à l'arrêt technique de la vedette « HYDRO » du Port Autonome de Douala est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 - L'appel d'offres susvisé est déclaré infructueux en application des dispositions de l'article 102 du Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.

DOUALA le 9 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

DECISION N° 035/D/CRCE/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ENGINES DE GENIE CIVIL AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE, SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 DU 14 OCTOBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des Finances publiques ;

Vu l'arrêté n°000446/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Centre ;

Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Lettre-Circulaire n°00000003/LC/MINFI du 15 février 2021 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisée, pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré n°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 du 14 octobre 2021, pour la maîtrise d'œuvre relatif à la fourniture des engins de génie civil au Conseil Régional du Centre ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er}. Le marché, objet de l'autorisation de gré à gré n°004599/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE3/CEA2 du 14 octobre 2021, pour la maîtrise d'œuvre relative à la fourniture des engins de génie civil au Conseil Régional du Centre, est attribué au Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE), pour un montant de cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille (59 625 000) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution est suivant les prestations.

-

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

ü ARMP ;

ü MINMAP ;

ü CIPM/CRCE ;

ü MATGENIE.

YAOUNDE le 12 Novembre 2021

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°022/D/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGD/CIPM/2021 DU 31 AOÛT 2021 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITÉ DE LA MORGUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

- Vu La Constitution.
- Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.
- Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion de Finances Publiques au Cameroun.
- Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.
- Vu La loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 et ses modificatifs subséquents.
- Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.
- Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
- Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.
- Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.
- Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.
- Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au suivi et contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques, pour l'exercice 2021.
- Vu la Demande de Cotation N° 002/DC/HGD/CIPM/2021 du 31 Août 2021.
- Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire de la lettre commande relative à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	MUTNAL INC.SARL B.P. : 4285 Douala	11 626 875	Deux (02) semaines

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 107/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021
DU 10/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DU POSTE DE TRANSFORMATION EX-OMEGA
AU PORT AUTONOME DE DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NP
IMPUTATION
1406011

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget des exercices 2021 et suivants, le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de maintenance du poste de transformation EX-OMEGA du Port Autonome de Douala

2. Consistance des prestations

es travaux objet du présent appel d'offres consistent en :

- La fourniture et la pose d'un transformateur de puissance 800 KVA ;
 - La fourniture et pose d'une cellule de Comptage type GBC-B ;
 - Conception et pose d'un (01) TGBT ;
 - Rénovation du local du poste suivant les normes (éclairage, lumière de sécurité, voies de ventilation, traitement des murs et nettoyage des encombrements, etc.) ;
 - La mise en place des équipements de sécurité et de lutte contre l'incendie ;
 - Travaux de raccordement MT ;
 - Travaux de liaison du poste transformateur aux cellules de protection ;
 - La fourniture et pose de tous les câbles BT (liaison Transformateur - TGBT) ;
 - La réalisation des prises de terre des installations ;
 - La fourniture et pose des chemins de câble et accessoires de pose ;
 - l'identification de l'ensemble des départs BT et la séparation de tous les circuits par la pose de câbles d'appareillage de protection et de compteurs ;
 - La formation des usagers relative à l'usage, l'inspection et à l'entretien de ces nouveaux équipements.
- Le détail est précisé dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pièce 4

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **114 480 000 (cent quatorze millions quatre cent quatre vingt mille) F CFA TTC.**

4. Allotissement

np

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais agréées et disposant d'une habilitation par ENEO.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Port Autonome de Douala, exercice 2021, tâchen° 1406011

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat située dans l'enceinte de la Direction Technique, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi que le fichier numérique desdites offres dans une clé USB contenue dans l'offre financière et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 07/12/2021 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD, située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 107/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 10/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DU POSTE DE TRANSFORMATION EX-OMEGA AU PORT AUTONOME DE DOUALA

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Port Autonome de Douala pour l'exécution des travaux est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 8 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **2 200 000 (deux millions deux cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces dans le dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, **l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entrainera automatiquement le rejet de l'offre.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres interviendra au plus tard **le 07/12/2021 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont le dossier administratif recevable aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 et aura présenté l'offre financière la moins disante.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif ou dans les offres technique et financière ;
- Absence du rapport de visite de site avec photos ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Dossier non conforme aux spécifications du RPAO ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Absence de l'habilitation du soumissionnaire délivré par ENEO ;
- Absence des titres d'habilitation du personnel technique délivré par ENEO ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

13.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : **02 pts**
- Références du soumissionnaire : **25 pts**
- Qualifications du personnel clé : **25 pts**
- Moyen matériels et logistiques : **42 pts**

Méthodologie d'exécution des travaux et planning des tâches à réaliser en conformité avec les prestations envisagées dans le CCTP : **06 pts**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala, Direction des Aménagements Portuaires, BP 4020 Douala Tél. (237) 233-43-53-00 E-mail : pad@pad.cm Pour tout acte de corruption, bien vouloir déposer la requête dans l'une des boîtes destinées à cet effet ou saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision n° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL/ (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 10 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CN-4ÈME
RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 04/11/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET FLOCAGE DE VINGT-SEPT
MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT (27 768) CHASUBLES EN TROIS (03) LOTS POUR LE COMPTE DE LA
MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA
POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mutualisation des activités du dénombrement principal du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH), et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE), les Coordonnateurs Nationaux du 4^{ème} RGPH et du RGAE lancent un Appel d'Offres relatif à la fourniture et le flocage de vingt-sept mille sept cent soixante-huit (27 768) chasubles, en trois (03) lots pour le compte du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent marché consistent en la fourniture et le flocage de vingt-sept mille sept cent soixante-huit (27 768) chasubles, en trois (03) lots pour le compte de la mutualisation du Dénombrement Principal du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et le Module de Base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) ainsi qu'il suit :

3. Coût Prévisionnel

Le Coût total prévisionnel en Francs CFA, est de cent onze millions soixante-douze mille (111 072 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises, ainsi reparti par lot des prestations:

N°	DESIGNATION	COUT PREVISIONNEL FCFA (TTC)
1	Fourniture et flocage	37 024 000
2	Fourniture et flocage	37 024 000
3	Fourniture et flocage	37 024 000

4. Allotissement

La fourniture objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, se fera en trois (03) lots comme suit:

N°	DESIGNATION	QUANTITE
Lot 1	Fourniture et flocage	9 256
Lot 2	Fourniture et flocage	9 256
Lot 3	Fourniture et flocage	9 256

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour la fourniture de ce type de matériel.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la mutualisation des activités du dénombrement principal du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) sur la ligne d'imputation budgétaire suivante : 67011D1.1.4

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au compte spécial de l'ARMP, numéro de compte « 335 988 » ouvert auprès d'une agence de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard le 29 novembre 2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CN-4^{ème} RGPH /CN-RGAE/CSPM/2021 DU 04/11/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LE FLOCAGE DE VINGT-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT (27 768) CHASUBLES, EN TROIS (03) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison des fournitures objet du présent Avis d'Appel d'Offres est de trente (30) jours calendaires pour les trois (03) lots.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO. L'original du cautionnement provisoire sera conforme au modèle du DAO, dont le montant par lot est indiqué ci-dessous et aura un délai de validité de 120 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Les montants des cautions sont ainsi fixés par lot :

N°	DESIGNATION	MONTANT CAUTION FCFA (TTC)
1	Lot n°1	740 480
2	Lot n°2	740 480
3	Lot n°3	740 480

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 29 novembre 2021 à 13 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous énumérés et dont le détail est donné dans le RPAO.

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO. Notamment sur les pièces composant le dossier administratif, la capacité technique et financière du soumissionnaire. Ainsi, seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :

N°	Critères éliminatoires
1	Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission acquittée.
2	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement d'un délai de 48 heures accordé par la Commission Spéciale de Passation des Marchés pour la production de ladite pièce, à l'exception de la caution de soumission.
3	Omission d'un prix dans l'offre financière.
4	Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
5	Absence de prospectus.

6

La non-conformité de l'une des spécifications techniques majeures ci-dessous :

CATEGORIES DE PERSONNELS	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
--------------------------	---------------------------



<p>SUPERVISEURS/CONTROLEURS</p>	<p>Quantité pour superviseurs par lot : 54/57/57 (dont 9/8/8 en anglais)</p> <p>COULEUR : BLEU</p> <p>Quantité pour contrôleurs par lot : 200/199/199 (dont 32/32/32 en anglais)</p> <p>COULEUR : MARRON</p> <p>TISSUS : COTON LOURD :</p> <p>TAILLES : XXL-XL- L -M (AVEC XL, M ET L EN PLUS GRANDE QUANTITE)</p> <p>FLOCAGE ARRIERE : 4^{ème} RGPH/RGAE DENOMBREMENT PRINCIPAL/MODULE DE BASE SUPERVISEUR/CONTROLEUR</p> <p>COULEUR DU TEXTE DE FLOCAGE : BLANC</p> <p>BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR JAUNE</p> <p>FLOCAGE AVANT :</p> <p>COTE SUPERIEUR GAUCHE :</p> <p>LOGO DU RGAE</p> <p>COTE SUPERIEUR DROIT LOGO DU 4^{ème} RGPH</p> <p>BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR JAUNE</p> <p>ACCESSOIRES :</p> <p>FERMETURE CENTRALE DU BAS VERS LE HAUT</p> <p>POCHES LARGES AVEC FERMETURE (TROIS POCHES)</p>
---------------------------------	--

CHEFS D'EQUIPES / AGENTS
RECENSEURS

Quantité pour Chefs d'Equipes par lot :
2432/2432/2432 (dont 368/367/367 en anglais)

COULEUR : ORANGE

Quantité pour agents recenseurs par lot :
6517/6516/6516 (dont 1089/1089/1088 en anglais)

COULEUR : KAKI

TISSUS : COTON LOURD

TAILLES : XXL-XL-M-L (AVEC XL, M ET L EN
PLUS GRANDE QUANTITE)

FLOCAGE ARRIERE :

4^{ème} RGPH/RGAE

DENOMBREMENT PRINCIPAL/MODULE DE
BASE

CHEF D'EQUIPE/AGENT RECENSEUR

COULEUR DU TEXTE DE FLOCAGE : BLANC

BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR
ORANGE (AR) /COULEUR BLANCHE (CE)

FLOCAGE AVANT :

COTE SUPERIEUR GAUCHE :

LOGO DU RGAE

COTE SUPERIEUR DROIT : LOGO DU 4^{ème} RGPH

BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR
ORANGE (AR) /COULEUR BLANCHE (CE)

ACCESSOIRES :

FERMETURE CENTRALE DU BAS VERS LE
HAUT ;

POCHES LARGES AVEC FERMETURE (TROIS
POCHES).

CHAUFFEURS	<p>Quantité pour chauffeurs par lot : 53/52/52 (dont 9/8/8 en anglais)</p> <p>COULEUR : VERT</p> <p>TISSUS : COTON LOURD</p> <p>TAILLES : XXL-XL-M-L (AVEC XL, M ET L EN PLUS GRANDE QUANTITE)</p> <p>FLOCAGE ARRIERE : 4^{ème} RGPH/RGAE DENOMBREMENT PRINCIPAL/MODULE DE BASE</p> <p>CHAUFFEUR</p> <p>COULEUR DU TEXTE DE FLOCAGE : BLANC</p> <p>BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR ORANGE</p> <p>FLOCAGE AVANT :</p> <p>COTE SUPERIEUR GAUCHE :</p> <p>LOGO DU RGAE</p> <p>COTE SUPERIEUR DROIT LOGO DU 4^{ème} RGPH</p> <p>BANDES FLUORESCENTES DE COULEUR ORANGE</p> <p>ACCESSOIRES :</p> <p>FERMETURE CENTRALE DU BAS VERS LE HAUT</p> <p>POCHES LARGES AVEC FERMETURE (TROIS ROCHES)</p>
------------	--

NB : les différents messages imprimés sur les différentes fournitures seront remis à l'adjudicataire par les deux Maîtres d'Ouvrage en même temps que l'ordre de service de commencer les prestations. Un jeu de deux exemplaires devra pour chaque catégorie être validé par les deux Maîtres d'Ouvrage avant le début de confection de toutes les chasubles.

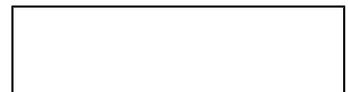
14.2 Critère essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères suivants : (voir grille d'évaluation)

Critères	de l'évaluation.	Critères d'évaluation (OUI/NON)
7	Non satisfaction d'au-moins 75 % de OUI des critères essentiels à l'issue	
8	Absence de l'attestation sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.	
A	Le chiffre d'affaires supérieur à 50 millions F CFA au cours des trois dernières années	
B		

justifier d'une capacité financière d'au moins 20 millions F CFA établie par une banque agréée par le Ministère en charge des finances





C	La disponibilité des fournitures	
D	Délai de livraison inférieur à 30 jours	
E	Références similaires au moins deux (02)	
F	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière	
G	Les Spécifications Techniques (ST) paraphés à chaque page et signées à la dernière	
H	La présentation de l'offre (intercalaire couleur et pagination)	

Les critères relatifs à l'évaluation des candidats, porteront sur :
Total sur 8 oui

15. Attribution

Les deux Maîtres d'Ouvrages attribuent le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, évaluée la moins-disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.
N.B. : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Dénonciations

Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalés auprès de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBARGA Bernadette

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2021 DU 19 OCTOBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 7 413 BOITES A PHARMACIE EN QUATRE (04) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mutualisation des activités du dénombrement principal du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH), et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE), les Coordonnateurs Nationaux du 4^{ème} RGPH et du RGAE lancent un Appel d'Offres relatif à **l'acquisition de 7 413 boîtes à pharmacie en quatre (04) lots** pour le compte du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent marché consistent en **l'acquisition de 7 413 boîtes à pharmacie en quatre (04) lots** pour le compte de la mutualisation du Dénombrement Principal du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du Module de Base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION	QUANTITE
Lot 1	Boîtes à pharmacie	1 854
Lot 2	Boîtes à pharmacie	1 853
Lot 3	Boîtes à pharmacie	1 853
Lot 4	Boîtes à pharmacie	1 853

3. Cout Prévisionnel

Le Coût total prévisionnel en Francs CFA, est de **deux-cent-trois millions trois cent un mille cinq-cent-vingt-cinq (203 301 525) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises, ainsi reparti par lot des prestations:

N°	DESIGNATION	COUT PREVISIONNEL FCFA (TTC)
1	Boîtes à pharmacie	50 845 950
2	Boîtes à pharmacie	50 818 525
3	Boîtes à pharmacie	50 818 525
4	Boîtes à pharmacie	50 818 525

4. Allotissement

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison des fournitures objet du présent Avis d'Appel d'Offres est de trente (30) jours calendaires pour les quatre (04) lots.

5. Participation et origine

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison des fournitures objet du présent Avis d'Appel d'Offres est de trente (30) jours calendaires pour les quatre (04) lots.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la mutualisation des activités du dénombrement principal du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) sur la ligne d'imputation budgétaire suivante :

N°	DESIGNATION	IMPUTATION
1	Lot n°1	61030D1.1.9
2	Lot n°2	61030D1.1.9
3	Lot n°3	61030D1.1.9
4	Lot n°4	61030D1.1.9

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), 1^{er} étage, Immeuble (BUCREP) situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de cent-quarante mille (140 000) francs CFA au compte spécial de l'ARMP, numéro de compte « 335 988 » ouvert auprès d'une agence de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Service des Marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard le **12 novembre 2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CN-4^{ème} RGPH /CN-RGAE/CSPM/2021 DU 19 OCTOBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE 7 413 BOITES A PHARMACIE EN QUATRE (04) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4^{ème} RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison des fournitures objet du présent Avis d'Appel d'Offres est de trente (30) jours calendaires pour les quatre (04) lots.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO. L'original du cautionnement provisoire sera conforme au modèle du DAO, dont le montant par lot est indiqué ci-dessous et aura un délai de validité de 120 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Les montants des cautions sont ainsi fixés par lot :

N°	DESIGNATION	MONTANT CAUTION FCFA (TTC)
1	Lot n°1	1 016 919
2	Lot n°2	1 016 371
3	Lot n°3	1 016 371
4	Lot n°4	1 016 371

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **12 novembre 2021 à 13 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès des Coordinations Nationales du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au titre des activités mutualisées dans la salle de réunion du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera en mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous énumérés et dont le détail est donné dans le RPAO.

Les critères éliminatoires portent sur la conformité des exigences du DAO. Notamment sur les pièces composant le dossier administratif, la capacité technique et financière du soumissionnaire. Ainsi, seront déclarées non recevables les offres tombant sous le coup de l'un des critères éliminatoires suivants :

1. N°	Critères
1	Absence de l'original de la caution de soumission acquittée
2	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement d'un délai de 48 heures accordé par les Marchés pour la production de ladite pièce, à l'exception de la caution de soumission.
3	Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié
4	Fausse déclarations ou pièces falsifiées

5	La non-conformité de l'une des spécifications techniques majeures ci-dessous :	
	Article	Nom de la fourniture
		Spécifications techniques
	1	Boite à pharmacie
		Un antalgique type paracétamol
		Un lot de pansements prédécoupés de diverses tailles et imperméables ;
		Une boite antipaludeen;
		Une bande de 5cm et une de 10cm, type Velpeau ou Nylex
		Flacon d'Alcool (90°) de 100 cl
		Flacon de Bétadine
		Un paquet de Coton
		Un rouleau de sparadrap ou équivalent
		Du savon liquide pour laver une plaie des souillures et des germes associés
		Des pansements dits "seconde peau" pour protéger une ampoule
		Une crème apaisante contre les piqûres d'insectes
		Un probiotique en cas de diarrhée (ultra-levure 200 3x/j) ;
		Double quantité de compresses 20, double quantité de bandes 2 X 5 et 2 X 10 Un lot de unitaire
		Une bande élastique semi-rigide type Nylexgrip pour sécuriser un "gros" pansement, un
		Une paire de ciseaux solides et affûtés
		Une pince à échardes, quelques aiguilles stériles
		La liste du contenu de la trousse et des dates de vérification et/ou remplacements ;
		Le tout dans une pochette solide et dans un emballage protégé des intempéries.
6	Non satisfaction d'au-moins 80 % de OUI des critères essentiels à l'issue de l'évaluation.	
7	Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics	

1.

2.

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères suivants : (voir grille d'évaluation).

Les critères relatifs à l'évaluation des candidats, porteront sur :

Critères	Critères d'évaluation
A Le chiffre d'affaires supérieur à 50 millions F CFA au cours des trois dernières années	Oui/Non
B Justifier d'une surface financière d'au moins 20 millions F CFA	Oui/Non
C La disponibilité des fournitures	Oui/Non
D Délai de livraison	Oui/Non
E Références similaires au moins trois (03)	Oui/Non
F Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière	Oui/Non
G Les Spécifications Techniques (ST) paraphées à chaque page et signées à la dernière	Oui/Non
H La présentation de l'offre (reliure, lisibilité, intercalaire couleur et pagination)	Oui/Non

Total sur 8 Oui

15. Attribution

Les deux Maîtres d'Ouvrages attribuent le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, évaluée la moins-disante et ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

N.B. : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés du BUCREP, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Dénonciations

Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalés auprès de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 19 Octobre 2021

Le COORDONNATEUR

MBAIRANODJI ANDRÉ & MBARGA BERNADETTE

COMMUNE DE MATOMB

ADDITIF N°05 DU 16 AVRIL 2021 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOM/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE REHABILITATION DU TROCON DE ROUTE CARREFOUR MBOCK-MAXIM (2,2KM), BRETELLE SONG BAYI, CENTRE MAMBINE-DIKOA (2KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MATOMB (Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Commune de MATOMB) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de la Recette Municipale de la Commune de MATOMB d'un montant de 35 000F (trente-cinq mille francs) CFA non remboursables.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The tender file can be obtained from the MATOMB COUNCIL (secretariat of internal tender board of MATOMB council) after presentation of a receipt as soon as this notice is published against payment of a non-refundable deposit sum of XAF 35 000 (Thirty five thousand francs)</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera le 19 Avril 2021 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MATOMB siégeant dans la salle des actes de la Commune de MATOMB en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera le 19 Avril 2021 à partir de 14 heures.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>1-Principaux critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif resté incomplet après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ; - Absence de la caution de soumission - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ; - Absence de caution de soumission - Omission d'un prix unitaire quantifié ; - Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ; - Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ; - Note des critères valides inférieure à 20/25 soit 80%. <p>2- Principaux critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> A- Présentation de l'offre 02 éléments B - Références 02 éléments C - Personnel d'encadrement 11 éléments D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments E - Matériel 05 éléments
	<p>Lire plutot</p> <p>-Suppression de ce critère</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>N/A</p>

MATOMB le 16 Avril 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !